This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

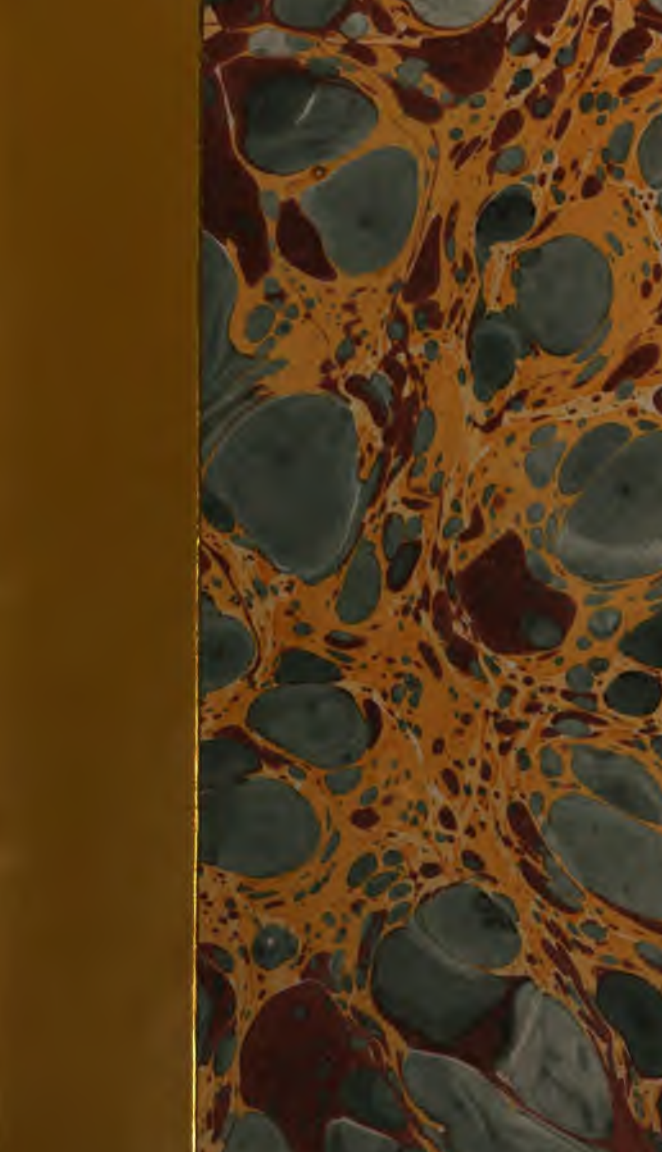

Robert Shackleton

Vet. Fr. II A. 1724

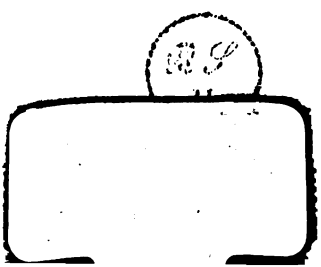

131. Verte Cuyler.

Broh est kop. 269 pages - 1707
De l'Imposture sacerdotale - 144 pages - 1767
Traité des Trois Imposteurs. 144 — 1768

1- M. H. Maubert
& Gouvest -

29.84 a

TRAITÉ
DES TROIS
IMPOSTEURS.

A TVERDON.
De l'Imprimerie du Professeur DE FELICE.

M. DCC. LXVIII.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
24 JAN 1997
OF OXFORD
LIBRARY

TRAITE

DES

TROIS IMPOSTEURS.

CHAPITRE I.

De Dieu.

§. 1.

QUOIQU'IL importe à tous les hommes de connoître la vérité, il y en a très-peu cependant qui jouissent de cet avantage ? Les uns sont incapables de la rechercher par eux-mêmes, les autres ne veulent pas s'en

donner la peine. Il ne faut donc pas s'étonner si le monde eſt rempli d'opinions vaines & ridicules ; rien n'eſt plus capable de leur donner cours que l'ignorence ; c'eſt-là l'unique ſource des fauſſes idées que l'on a de la Divinité, de l'Ame, des Eſprits & de preſque tous les autres objets qui compoſent la Religion. L'uſage a prévalu, l'on ſe contente des préjugés de la naiſſance, & l'on s'en rapporte ſur les choſes les plus eſſentielles à des perſonnes intéreſſées qui ſe font une loi de ſoûtenir opiniâtrement les opinions reçues, & qui n'oſent les détruire de peur de ſe détruire eux-mêmes.

§. 2.

Ce qui rend le mal ſans remède, c'eſt qu'après avoir établi les fauſſes idées qu'on a de Dieu, on n'oublie rien pour engager le peuple à les croire, ſans lui permettre de les examiner ; au contraire on lui donne de l'averſion pour les Philoſophes ou les véritables Savans, de peur que la raiſon qu'ils enſeignent ne lui faſſe connoître les erreurs où il eſt plongé. Les partiſans de ces abſurdités ont ſi bien réuſſi qu'il eſt dangereux de les combatre. Il importe trop à ces impoſteurs

posteurs que le peuple soit ignorant, pour souffrir qu'on le désabuse. Ainsi on est contraint de déguiser la vérité, ou de se sacrifier à la rage des faux Savans, ou des ames basses & intéressées.

§. 3.

Si le Peuple pouvoit comprendre en quel abîme l'ignorance le jette, il secoueroit bientôt le joug de ses indignes conducteurs; car il est impossible de laisser agir la raison sans qu'elle découvre la vérité.

Ces imposteurs l'ont si bien senti, que pour empêcher les bons effets qu'elle produiroit infailliblement, ils se sont avisés de nous la peindre comme un monstre qui n'est capable d'inspirer aucun bon sentiment, & quoiqu'ils blâment en général ceux qui sont déraisonnables, ils seroient cependant bien fâchés que la vérité fût écoutée. Ainsi l'on voit tomber sans cesse dans des contradictions continuelles ces ennemis jurés du bon sens; & il est difficile de savoir ce qu'ils prétendent. S'il est vrai que la droite raison soit la seule lumière que l'homme doive suivre, & si le peuple n'est pas aussi incapable de raisonner qu'on tache de le persuader, il faut que ceux qui cherchent à l'instruire

s'appliquent à rectifier ses faux raisonnemens, & à détruire ses préjugés ; alors on verra ses yeux se dessiller peu-à-peu & son esprit se convaincre de cette vérité, que Dieu n'est point ce qu'il s'immagine ordinairement.

§. 4.

Pour en venir à bout, il n'est besoin ni des hautes spéculations, ni de pénétrer fort avant dans les secrets de la nature. On n'a besoin que d'un peu de bon sens pour juger que Dieu n'est ni colère ni jaloux ; que la justice & la miséricorde sont des faux titres qu'on lui attribue ; & que ce que les Prophètes & les Apôtres en ont dit ne nous apprend ni sa nature ni son essence.

En effet, à parler sans fard & à dire la chose comme elle est, ne faut-il pas convenir que ces Docteurs n'étoient ni plus habiles ni mieux instruits que le reste des hommes ; que bien loin de là, ce qu'ils disent au sujet de Dieu est si grossier, qu'il faut être tout-à-fait peuple pour le croire ? Quoique la chose soit assez évidente d'elle-même, nous allons la rendre encore plus sensible, en examinant cette question : S'il

y a quelque apparence que les Prophètes & les Apôtres ayent été autrement conformés que les autres hommes ?

§. 5.

Tout le monde demeure d'accord que pour la naissance & les fonctions ordinaires de la vie, ils n'avoient rien qui les distinguât du reste des hommes ; ils étoient engendrés par des hommes, ils naissoient des femmes, & ils conservoient leur vie de la même façon que nous. Quant à l'esprit, on veut que Dieu animât bien plus celui des Prophètes que des autres hommes, qu'il se communiquât à eux d'une façon toute particulière : On le croit d'aussi bonne foi que si la chose étoit prouvée ; & sans considérer que tous les hommes se ressemblent, & qu'ils ont tous une même origine, on prétend que ces hommes ont été d'une trempe extraordinaire, & choisis par la Divinité pour annoncer ses oracles. Mais outre qu'ils n'avoient ni plus d'esprit que le vulgaire, ni l'entendement plus parfait, que voit-on dans leurs écrits qui nous oblige à prendre une si haute opinion d'eux ? La plus grande partie des choses qu'ils ont dites est si obscure que l'on n'y entend rien,

&

& en si mauvais ordre qu'il est facile de s'appercevoir qu'ils ne s'entendoient pas eux-mêmes, & qu'ils n'étoient que des fourbes ignorans. Ce qui a donné lieu à l'opinion que l'on a conçue d'eux, c'est la hardiesse qu'ils ont eue de se vanter de tenir immédiatement de Dieu tout ce qu'ils annonçoient au peuple; créance absurde & ridicule, puisqu'ils avouent eux-mêmes que Dieu ne leur parloit qu'en songe. Il n'est rien de plus naturel à l'homme que les songes, par conséquent il faut qu'un homme soit bien effronté, bien vain, & bien insensé pour dire que Dieu lui parle par cette voie, & il faut que celui qui y ajoute foi soit bien crédule & bien sot pour prendre des songes pour des oracles divins. Supposons pour un moment que Dieu se fit entendre à quelqu'un par des songes, par des visions, ou par telle autre voie qu'on voudra l'imaginer, personne n'est obligé d'en croire sur sa parole un homme sujet à l'erreur, & même au mensonge & à l'imposture: aussi voyons-nous que dans l'ancienne Loi l'on n'avoit pas, à beaucoup près, pour les Prophètes autant d'estime qu'on en a aujourd'hui. Lorsqu'on étoit las de leur babil, qui ne tendoit souvent qu'à semer la ré-

volte

volte, & à détourner le peuple de l'obéissance due aux Souverains, on les faisoit taire par divers supplices. Jésus-Christ lui-même n'échappa point au juste châtiment qu'il méritoit : il n'avoit pas comme Moyse une armée à sa suite pour défendre ses opinions. (a) Ajoutez à cela que les Prophètes étoient tellement accoûtumés à se contredire les uns les autres, qu'il ne s'en trouvoit pas dans quatre cens (b) un seul de véritable. De plus, il est certain que le but de leurs Prophéties, aussi-bien que des loix des plus célébres législateurs, étoit d'entretenir leur mémoire, en faisant croire aux peuples qu'ils conféroient avec Dieu. Les plus fins politiques en ont toujours usé de la sorte, quoique cette ruse n'ait pas toujours réussi à ceux qui, à l'imitation de Moyse, n'avoient pas le moyen de pourvoir à leur sûreté.

§. 6.

(a) Moyse fit mourir tout d'un coup 24000. hommes pour s'être opposés à sa Loi.

(b) Il est écrit au premier Livre des Rois, Chap. 22, V. 6, qu'Achab, Roi d'Israël consulta 400. Prophètes, qui se trouverent tous faux, par les suites de leur Prophétie.

§. 6.

Cela posé, examinons un peu l'idée que les Prophètes ont eue de Dieu. S'il faut les en croire, Dieu est un Etre purement corporel : Michée le voit assis ; Daniel, vêtu de blanc & sous la forme d'un vieillard ; Ezéchiel le voit comme un feu, voilà pour le Vieux-Testament. Quant au Nouveau, les Disciples de Jésus-Christ s'imaginent le voir sous la forme d'une colombe ; les Apôtres sous celle de langues de feu, & St. Paul enfin comme une lumière qui l'éblouit & l'aveugle. Pour ce qui est de la contradiction de leurs sentimens, Samuel (a) croyoit que Dieu ne se repentoit jamais de ce qu'il avoit résolu, au contraire Jérémie (b) nous dit que Dieu se repent des conseils qu'il a pris. Joël (c) nous apprend qu'il ne se repent que du mal qu'il a fait aux hommes : Jérémie dit qu'il ne s'en repent point. La Genèse (d) nous enseigne que l'homme est maître

(a) Cap. 15, v. 29. &c.
(b) Cap. 18, v. 10.
(c) Cap. 2, v. 13.
(d) Cap. 4, v. 7.

maître du péché, & qu'il ne tient qu'à lui de bien faire, au lieu que St. Paul (a) affure que les hommes n'ont aucun empire sur la concupiscence sans une grace de Dieu toute particuliere &c. Telles sont les idées fausses & contradictoires que ces prétendus inspirés nous donnent de Dieu; & que l'on veut que nous en ayons, sans considérer que ces idées nous représentent la Divinité comme un être sensible, matériel & sujet à toutes les passions humaines. Cependant on vient nous dire après cela que Dieu n'a rien de commun avec la matiere, & qu'il est un Etre incomprehensible pour nous. Je souhaiterois fort savoir comment tout cela peut s'accorder, s'il est juste d'en croire des contradictions si visibles & si déraisonnables, & si l'on doit enfin s'en rapporter au témoignage d'hommes assez grossiers pour s'imaginer, non obstant les sermons de Moyse, qu'un Veau étoit leur Dieu! Mais sans nous arrêter aux rêveries d'un peuple élevé dans la servitude & dans l'absurdité, disons que l'ignorance a produit la croyance de toutes les impostures & les erreurs qui regnent aujourd'hui parmi nous.

CHAP

(a) Rom. 15, 9, 7. 10.

CHAPITRE II.

Des raisons qui ont engagé les hommes à se figurer un Etre invisible qu'on nomme communément Dieu.

§ I.

CEux qui ignorent les causes physiques ont une crainte (*) naturelle qui procede de l'inquiétude & du doute où ils sont s'il existe un Etre ou une puissance qui ait le pouvoir de leur nuire ou de les conserver. De là le penchant qu'ils ont à feindre des causes invisibles, qui ne sont que les Phantômes de leur imagination, qu'ils invoquent dans l'adversité & qu'ils louent, dans

(*) *Cætera, quæ fieri in cœlo, Cæloque tuentur*
Mortales pavidis cum pendent mentibus sæpe
Efficiunt animos humilis formidine Divûm
Depressosque premunt ad terram, propterea quòd
Ignorantiâ causarum conferre Deorum
Cogit ad imperium res, & concedere regnum:
Quorum operum causas nulla ratione videre
Possunt: hæc fieri Divino numine rentur.
Lucret. de rer. nat. Lib. VI. v. 49. & seqq.

dans la prospérité. Ils s'en font des Dieux à la fin, & cette crainte chimérique des puissances invisibles est la source des Religions que chacun se forme à sa mode. Ceux à qui il importoit que le peuple fût contenu & arrêté par de semblables rêveries ont entretenu cette semence de Religion, en ont fait une loi, & ont enfin réduit les peuples, par les terreurs de l'avenir, à obéir aveuglement.

§. 2.

La source des Dieux étant trouvée, les hommes ont cru qu'ils leur ressembloient, & qu'ils faisoient comme eux toutes choses pour quelque fin. Ainsi ils disent & croyent unanimement que Dieu n'a rien fait que pour l'homme, & réciproquement que l'homme n'est fait que pour Dieu. Ce préjugé est général, & lorsqu'on réfléchit sur l'influence qu'il a dû nécessairement avoir sur les mœurs & les opinions des hommes, on voit clairement que c'est là qu'ils ont pris occasion de se former des idées fausses du bien & du mal, du mérite & du démérite, des louanges & de la honte, de l'ordre & de la confusion, de la beauté &

de

de la difformité, & des autres choſes ſemblables.

§. 3.

Chacun doit demeurer d'accord que tous les hommes ſont dans une profonde ignorance en naiſſant, & que la ſeule choſe qui leur ſoit naturelle, eſt de chercher ce qui leur eſt utile & profitable : de là vient 1°. qu'on croit qu'il ſuffit pour être libre de ſentir en ſoi-même qu'on peut vouloir & ſouhaiter ſans ſe mettre nullement en peine des cauſes qui diſpoſent à vouloir & à ſouhaiter, parce qu'on ne les connoît pas. 2°. Comme les hommes ne font rien que pour une fin qu'ils préferent à toute autre, ils n'ont pour but que de connoître les cauſes finales de leurs actions, & ils s'imaginent qu'après cela ils n'ont plus aucun ſujet de doute, & comme ils trouvent en eux-mêmes & hors d'eux pluſieurs moyens de parvenir à ce qu'ils ſe propoſent, vû qu'ils ont, par exemple, des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, un ſoleil pour les éclairer, &c, ils ont conclu qu'il n'y a rien dans la nature qui ne ſoit fait pour eux, & dont ils ne puiſſent jouir & diſpoſer ; mais comme ils ſavent que ce n'eſt

point

point eux qui ont fait toutes ces choses, ils se sont cru bien fondés à imaginer un être suprême auteur de tout, en un mot ils ont pensé que tout ce qui existe étoit l'ouvrage d'une ou de plusieurs Divinités. D'un autre côté la nature des Dieux que les hommes ont admis leur étant inconnue, ils en ont jugé par eux-mêmes, s'imaginant qu'ils étoient susceptibles des mêmes passions qu'eux; & comme les inclinations des hommes sont différentes, chacun a rendu à la Divinité un culte selon son humeur, dans la vue d'attirer ses bénédictions & de faire servir par là toute la nature à ses propres desirs.

C'est de cette manière que le préjugé s'est changé en superstition; il s'est enraciné de telle sorte, que les gens les plus grossiers se sont cru capables de pénétrer dans les causes finales, comme s'ils en avoient une entière connoissance. Ainsi au lieu de faire voir que la nature ne fait rien en vain, ils ont cru que Dieu & la nature pensoient à la façon des hommes. L'expérience ayant fait connoître qu'un nombre infini de calamités troublent les douceurs

de

la vie comme les orages, les tremblemens de terre, les maladies, la faim, la soif, &c. On attribua tous ces maux à la colère céleste, on crut la Divinité irritée contre les offenses des hommes, qui n'ont pu ôter de leur tête une pareille chimère, ni se désabuser de ces préjugés par les exemples journaliers qui leur prouvent que les biens & les maux ont été de tout tems communs aux bons & aux méchans. Cette erreur vint de ce qu'il leur fut plus facile de demeurer dans leur ignorence naturelle que d'abolir un préjugé reçu depuis tant de siècles, & d'établir quelque chose de vraisemblable.

§. 5.

Ce préjugé les a conduits à un autre, qui est de croire que les jugemens de Dieu étoient incompréhensibles, & que par cette raison la connoissance de la vérité étoit au-dessus des forces de l'esprit humain; erreur où l'on seroit encore, si les mathématiques, la physique & quelques autres sciences ne l'avoient détruite.

§. 6.

Il n'est pas besoin de longs discours pour montrer

montrer que la nature ne ſe propoſe aucune fin, & que toutes les cauſes finales ne ſont que des fictions humaines. Il ſuffit de prouver que cette doctrine ôte à Dieu les perfections qu'on lui attribue. C'eſt ce que nous allons faire voir.

Si Dieu agit pour une fin, ſoit pour lui-même, ſoit pour quelque autre, il deſire ce qu'il n'a point, & il faudra convenir qu'il y a un tems auquel Dieu n'ayant pas l'objet pour lequel il agit, il a ſouhaité de l'avoir : ce qui eſt faire un Dieu indigent. Mais pour ne rien omettre de ce qui peut appuyer le raiſonnement de ceux qui tiennent l'opinion contraire ; ſuppoſons, par exemple, qu'une pierre qui ſe détache d'un bâtiment, tombe ſur une perſonne & la tue, il faut bien diſent nos ignorens, que cette pierre ſoit tombée à deſſein de tuer cette perſonne ; or cela n'a pu arriver que parce que Dieu l'a voulu. Si on leur répond que c'eſt le vent qui a cauſé cette chûte dans le tems que ce pauvre malheureux paſſoit, ils vous demanderont d'abord, pourquoi il paſſoit préciſément dans le moment que le vent ébranloit cette pierre. Répliquez-leur qu'il alloit dîner chez un de ſes amis qui l'en avoit

prié, ils voudront savoir pourquoi cet ami l'avoit plutôt prié dans ce tems-là que dans un autre ; ils vous feront ainsi une infinité de questions bizarres pour remonter de causes en causes & vous faire avouer que la seule volonté de Dieu qui est l'azile des ignorans, est la cause première de la chûte de cette pierre. De même lorsqu'ils voyent la structure du corps humain, ils tombent dans l'admiration ; & de ce qu'ils ignorent les causes des effets qui leur paroissoient si merveilleux, ils concluent que c'est un effet surnaturel, auquel les causes qui nous sont connues ne peuvent avoir aucune part. De-là vient que celui qui veut examiner à fond les œuvres de la création, & pénétrer en vrai Savant dans leurs causes naturelles sans s'asservir aux préjugés formés par l'ignorance, passe pour un impie, ou est bientôt décrié par la malice de ceux que le vulgaire reconnoît pour les interprètes de la nature & des Dieux : Ces ames mercenaires savent très-bien que l'ignorance qui tient le peuple dans l'aveuglement, est ce qui les fait subsister & qui conserve leur crédit.

§ 7.

Les hommes sont donc imbus de la ridicule

ridicule opinion que tout ce qu'ils voyent eſt fait pour eux, ſe ſont fait un point de Religion d'appliquer tout à eux-mêmes, & de juger du prix des choſes par le profit qu'ils en retirent. C'eſt là-deſſus qu'ils ont formé les notions qui leur ſervent à expliquer la nature des choſes, à juger du bien & du mal, de l'ordre & du déſordre, du chaud & du froid, de la beauté & de la laideur, &c. qui dans le fond ne ſont point ce qu'ils s'imaginent; Maîtres de former ainſi leurs idées, ils ſe flatent d'être libres; ils ſe croient en droit de décider de la louange & du blâme, du bien & du mal; ils ont appellé *bien* ce qui tourne à leur profit & ce qui regarde le culte divin, & *mal* au contraire ce qui ne convient ni à l'un ni à l'autre: & comme les ignorans ne ſont capables de juger de rien, & n'ont aucune idée des choſes que par le ſecours de l'imagination qu'ils prennent pour le jugement, ils nous diſent que l'on ne connoît rien dans la nature, & ſe figurent un ordre particulier dans le monde. Enfin ils croyent les choſes bien ou mal ordonnées, ſuivant qu'ils ont de la facilité ou de la peine à les imaginer, quand le ſens les leur repréſente; & comme on s'arrête vo-

soutiers à ce qui fatigue le moins le cerveau, on se persuade d'être bien fondé à préférer l'ordre à la confusion ; comme si l'ordre étoit autre chose qu'un pur effet de l'imagination des hommes. Ainsi dire que Dieu a tout fait avec ordre, c'est prétendre que c'est en faveur de l'imagination humaine qu'il a créé le monde de la manière la plus facile à être conçue par elle : ou, ce qui au fond est la même chose, que l'on connoît avec certitude les rapports & les fins de tout ce qui existe, assertion trop absurde pour mériter d'être réfutée sérieusement.

§. 8.

Pour ce qui est des autres notions, ce sont de purs effets de la même imagination, qui n'ont rien de réel, & qui ne sont que les différentes affections ou modes dont cette faculté est susceptible : quand, par exemple, les mouvemens que les objets impriment dans les nerfs, par le moyen des yeux, sont agréables aux sens, on dit que ces objets sont beaux. Les odeurs sont bonnes ou mauvaises, les saveurs douces ou amères, ce qui se touche dur ou tendre, les sons rudes ou agréables, suivant que les odeurs, les saveurs & les sons frappent

ou pénetrent les ſens ; c'eſt d'après ces idées qu'il ſe trouve des gens qui croyent que Dieu ſe plaît à la mélodie, tandis que d'autres ont cru que les mouvemens céleſtes étoient un concert harmonieux ; ce qui marque bien que chacun ſe perſuade que les choſes ſont telles qu'il ſe les figure ; ou que le monde eſt purement imaginaire. Il n'eſt donc point étonnant qu'il ſe trouve à peine deux hommes d'une même opinion & qu'il y en ait même qui faſſent gloire de douter de tout : car quoique les hommes ayent un même corps, & qu'ils ſe reſſemblent tous à beaucoup d'égards, ils different néanmoins à beaucoup d'autres ; de là vient que ce qui ſemble bon à l'un devient mauvais pour l'autre, que ce qui plaît à celui-ci déplaît à celui-là. D'où il eſt aiſé de conclure que les ſentimens ne different qu'en raiſon de l'organiſation & de la diverſité des coexiſtances, que le raiſonnement y a peu de part, & qu'enfin les notions des choſes du monde ne ſont qu'un pur effet de la ſeule imagination.

§. 9.

Il eſt donc évident que toutes les raiſons dont le commun des hommes a coûtume

de se servir, lorsqu'il se mêle d'expliquer la nature, ne sont que des façons d'imaginer, qui ne peuvent rien moins que ce qu'il prétend; l'on donne à ces idées des noms, comme si elles existoient ailleurs que dans un cerveau prévenu; on devroit les appeller, non des êtres, mais de pures chimères. A l'égard des argumens fondés sur ces notions, il n'est rien de plus aisé que de les réfuter, par exemple:

S'il étoit vrai, nous dit-on, que l'Univers fût un écoulement & une suite nécessaire de la nature divine, d'où viendroient les imperfections & les défauts qu'on y remarque? Cette objection se réfute sans nulle peine. On ne sauroit juger de la perfection & de l'imperfection d'un être, qu'autant qu'on en connoît l'essence & la nature; & c'est s'abuser étrangement que de croire qu'une chose est plus ou moins parfaite suivant qu'elle plaît ou déplaît, & qu'elle est utile ou nuisible à la nature humaine. Pour fermer la bouche à ceux qui demandent pourquoi Dieu n'a point crée tous les hommes bons & heureux, il suffit de dire que tout est nécessairement ce qu'il est, & que dans la nature il n'y a rien d'imparfait puisque tout découle de la nécessité des choses.

§. 10

§. 10.

Cela posé, si l'on demande ce que c'est que *Dieu*, je réponds que ce mot nous représente l'Etre universel dans lequel, pour parler comme Saint Paul, *nous avons la vie, le mouvement & l'être*. Cette notion n'a rien qui soit indigne de Dieu; car si tout est Dieu, tout découle nécessairement de son essence, & il faut absolument qu'il soit tel que ce qu'il contient, puisqu'il est incompréhensible que des êtres tous matériels soient maintenus & contenus dans un être qui ne le soit point. Cette opinion n'est point nouvelle; Tertulien, l'un des plus savans hommes que les Chrétiens ayent eu, a prononcé contre Apelles que ce qui n'est pas corps n'est rien, & contre Praxéas que toute substance est un (*a*) corps. Cette doctrine cependant n'a pas été condamnée dans les quatre premiers Conciles Œcuméniques ou généraux. (*b*)

§. 11.

(*a*) *Quis harum negabit Deum esse corpus, etsi Deus Spiritus? Spiritus etiam corporis sui generis, in sua effigie.* TERTUL. adv. Prax. Cap. 7.

(*b*) Ces 4 premiers Conciles sont, 1°, celui de Nicée

§. II.

Ces idées ſont claires, ſimples & les ſeules mêmes qu'un bon eſprit puiſſe ſe former de Dieu. Cependant il y a peu de gens qui ſe contentent d'une telle ſimplicité. Le Peuple groſſier & accoûtumé aux flatteries des ſens demande un Dieu qui reſſemble aux Rois de la terre. Cette pompe, ce grand éclat qui les environne l'éblouit de telle ſorte, que lui ôter l'idée d'un Dieu à-peu-près ſemblable à ces Rois, c'eſt lui ôter l'eſpérance d'aller après la mort groſſir le nombre des courtiſans céleſtes, pour jouir avec eux des mêmes plaiſirs qu'on goûte à la Cour des Rois; c'eſt priver l'homme de la ſeule conſolation qui l'empêche de ſe déſeſpérer dans les miſéres de la vie. On dit qu'il faut un Dieu juſte & vengeur qui puniſſe & récompenſe: on veut un Dieu ſuſceptible de toutes les paſſions humaines

en 325, ſous Conſtantin & le Pape Silveſtre. 2°. Celui de Conſtantinople en 381, ſous Grâtien, Valantinien & Théodoſe, & le Pape Damaſe I. 3°. Celui d'Epheſe en 431, ſous Théodoſe le jeune & Valentinien, & le Pape Céleſtin. 4°. Celui de Calcédoine, en 451, ſous Valentinin & Martien, & le Pape Léon I.

humaines : on lui donne des pieds, des mains, des yeux & des oreilles, & cependant on ne veut point qu'un Dieu constitué de la sorte ait rien de matériel. On dit que l'homme est son chef-d'œuvre & même son image, mais on ne veut pas que la copie soit semblable à l'original. Enfin le Dieu du peuple d'aujourd'hui est sujet à bien plus de formes que le Jupiter des Payens. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que plus ces notions se contredisent & choquent le bon sens, plus le vulgaire les révére, parce qu'il croit opiniâtrement ce que les Prophêtes en ont dit, quoique ces visionnaires ne fussent parmi les Hébreux que ce qu'étoient les augures & les devins chez les Payens. On consulte la Bible comme si Dieu & la nature s'y expliquoient d'une façon particuliere ; quoique ce livre ne soit qu'un tissu de fragmens confus ensemble en divers tems, ramassés par diverses personnes, & publiés de l'aveu des Rabins qui ont décidé suivant leur fantaisie de ce qui devoit être approuvé ou rejetté, selon qu'ils l'ont trouvé conforme ou opposé à la loi de Moyse. (a)

Telle

(a) Le Talmud porte que les Rabins délibérerent s'ils ôteroient le Livre des Proverbes & celui de l'Ec-

Telle eſt la malice & la ſtupidité des hommes. Ils paſſent leur vie à chicaner & perſiſtant à reſpecter un livre où il n'y a gueres plus d'ordre que dans l'Alcoran de Mahomet ; un livre, dis-je, que perſonne n'entend, tant il eſt obſcur & mal conçu ; un livre qui ne ſert qu'à fomenter les diviſions. Les Juifs & les Chrétiens aiment mieux conſulter ce grimoire que d'écouter la Loi naturelle que Dieu, c'eſt-à-dire la Nature, en tant qu'elle eſt le principe de toutes choſes, a écrit dans le cœur des hommes. Toutes les autres loix ne ſont que des fictions humaines, & de pures illuſions miſes au jour, non par les Démons ou mauvais Eſprits, qui n'exiſterent jamais qu'en idée, mais par la politique des Princes & des Prêtres. Les premiers ont voulu par là donner plus de poids à leur autorité, & ceux-ci ont voulu s'enrichir par le débit d'une infinité de chimeres qu'ils vendent chez aux ignorans.

Toutes

---

eſtimée du nombre des Canoniques ; ils les laiſſerent parce qu'il y eſt parlé avec éloge de Moyſe & de ſa Loi. Les Prophéties d'Ezechiel auroient été retranchées du Catalogue ſacré, ſi un certain Chanoine n'avoit entrepris de les concilier avec la même Loi.

Toutes les autres loix qui ont succédé à celle de Moyse, j'entends les loix des Chrétiens, ne sont appuyées que sur cette Bible dont l'original ne se trouve point, qui contient des choses surnaturelles & impossibles, qui parle de récompenses & de peines pour les actions bonnes ou mauvaises, mais qui ne sont que pour l'autre vie, de peur que la fourberie ne soit découverte, nul n'en étant jamais revenu. Ainsi le peuple toujours flottant entre l'espérance & la crainte est retenu dans son devoir par l'opinion qu'il a que Dieu n'a fait les hommes que pour les rendre éternellement heureux ou malheureux. C'est-là ce qui a donné lieu à une infinité de Religions.

CHAPITRE III.

Ce que signifie ce mot RELIGION: Comment & pourquoi il s'en est introduit un si grand nombre dans le monde.

§. I.

AVant que le mot *Religion* se fut introduit dans le monde, on n'étoit obligé qu'à suivre la loi naturelle, c'est-à-dire,

à

à se conformer à la droite raison. Ce seul instinct étoit le lien auquel les hommes étoient attachés ; & ce lien tout simple qu'il est, les unissoit de telle sorte que les divisions étoient rares. Mais dès que la crainte eût fait soupçonner qu'il y a des Dieux & des Puissances invisibles, ils élevèrent des autels à ces êtres imaginaires, & secouant le joug de la nature & de la raison, ils se liérent par de vaines cérémonies & par un culte superstitieux aux vains phantômes de l'imagination. C'est de là que dérive le mot de *Religion* qui fait tant de bruit dans le monde. Les hommes ayant admis des Puissances invisibles qui avoient tout pouvoir sur eux, ils les adorèrent pour les fléchir, & de plus ils s'imaginèrent que la nature étoit un être subordonné à ces Puissances. Dès-lors ils se la figurèrent comme une masse morte ; ou comme une esclave qui n'agissoit que suivant l'ordre de ces Puissances. Dès que cette fausse idée eût frappé leur esprit, ils n'eurent plus que du mépris pour la nature, & du respect que pour ces êtres prétendus, qu'ils nommèrent leurs Dieux. De là est venue l'ignorence où tant de peuples sont plongés, ignorence d'où les vrais Savans les pourroient retirer, quelque

profond

profond qu'en soit l'abîme, si leur zèle n'étoit traversé par ceux qui menent ces aveugles, & qui ne vivent qu'à la faveur de leurs impostures.

Mais quoiqu'il y ait bien peu d'apparence de réussir dans cette entreprise, il ne faut pas abandonner le parti de la vérité, quand ce ne seroit qu'en considération de ceux qui se garantissent des symptômes de ce mal; il faut qu'une âme généreuse dise les choses comme elles sont. La vérité, de quelque nature qu'elle soit, ne peut jamais nuire, au lieu que l'erreur, quelque innocente & quelque utile même qu'elle paroisse, doit nécessairement avoir à la longue des effets très-funestes.

§. 2.

La crainte qui a fait les Dieux a fait aussi la Religion, & depuis que les hommes se sont mis en tête qu'il y avoit des Agens invisibles qui étoient cause de leur bonne ou mauvaise fortune, ils ont renoncé au bon sens & à la raison, & ils ont pris leurs chimeres pour autant de Divinités qui avoient soin de leur conduite. Après donc s'être forgé des Dieux ils voulurent savoir quelle étoit leur nature, & s'imaginant qu'ils devoient

devoient être de la même substance que l'ame, qu'ils croyoient ressembler aux phantômes qui paroissent dans le miroir ou pendant le sommeil; ils crurent que leurs Dieux étoient des substances réelles, mais si tenues & si subtiles que pour les distinguer des Corps ils les appellerent *Esprits*, bien que ces corps & ces Esprits ne soient en effet qu'une même chose, & ne different que du plus au moins, puisqu'être *Esprit* ou *incorporel*, est une chose incompréhensible. La raison est que tout Esprit a une figure qui lui est (*a*) propre, & qu'il est renfermé dans quelque lieu, c'est-à-dire, qu'il a des bornes, & que par conséquent c'est un corps quelque subtil qu'on le suppose. (*b*)

§. 3.

Les Ignorens, c'est-à-dire, la plupart des hommes, ayant fixé de cette sorte la nature de la substance de leurs Dieux, tacherent aussi de pénétrer par quels moyens ces Agens invisibles produisoient leurs effets; mais n'en pouvant venir à bout, à cause de

(*a*) *Voyez* le passage de Tertulien, cité pag. 24.
(*b*) *Voyez* Hobbes Leviathan *de* [illegible]. Cap. 12, pag. 55, 57, 58.

leur ignorance, ils en crurent leurs conjectures, jugeant aveuglément de l'avenir par le passé : comme si l'on pouvoit raisonnablement conclure de ce qu'une chose est arrivée autrefois de telle & telle manière, qu'elle arrivera, ou qu'elle doive arriver constamment de la même manière ; sur-tout lorsque les circonstances & toutes les causes qui influent nécessairement sur les événemens & les actions humaines, & qui en déterminent la nature & l'actualité, sont diverses. Ils envisagérent donc le passé & en augurerent bien ou mal pour l'avenir, suivant que la même entreprise avoit autrefois bien ou mal réussi. C'est ainsi que Phormion ayant défait les Lacédemoniens dans la bataille de Naupacte, les Athéniens après sa mort élurent un autre Général du même nom. Annibal ayant succombé sous les armes de Scipion l'Africain, à cause de ce bon succès les Romains envoyerent dans la même Province un autre Scipion contre César, ce qui ne réussit ni aux Athéniens ni aux Romains : Ainsi plusieurs nations après deux ou trois expériences ont attaché aux lieux, aux objets & aux noms leurs bonnes ou mauvaises fortunes ; d'autres se sont servis de certains mots qu'ils appellent

des

des enchantemens ; & les ont crû si efficaces qu'ils s'imaginoient par leur moyen faire parler les arbres, faire un homme ou un Dieu d'un morceau de pain, & métamorphoser tout ce qui paroissoit devant eux [a].

§. 4.

L'empire des Puissances invisibles étant établi de la sorte, les hommes ne les révérerent d'abord que comme leurs Souverains ; c'est-à-dire, par des marques de soumission & de respect, tels que sont les présens, les priéres, &c. Je dis *d'abord*, car la nature n'apprend point à user de Sacrifices sanglans en cette rencontre : Ils n'ont été institués que pour la subsistance des Sacrificateurs & des Ministres destinés au service de ces Dieux imaginaires.

§. 5.

Ce germe de Religion (je veux dire l'espérance & la crainte) fécondé par les passion & opinions diverses des hommes, a produit ce grand nombre de croyances bizarres qui sont les causes de tant de maux & de tant de révolutions qui arrivent dans les Etats.

Les

Les honneurs & les grands revenus qu'on a attachés au Sacerdoce, ou aux Miniſteres des Dieux, ont flatté l'ambition & l'avarice de ces hommes ruſés qui ont ſçu profiter de la ſtupidité des Peuples; ceux-ci ont ſi bien donné dans leurs piéges qu'il ſe ſont fait inſenſiblement une habitude d'encenſer le menſonge & de haïr la vérité.

§. 6.

Le menſonge étant établi, & les ambitieux épris de la douceur d'être élevés au deſſus de leurs ſemblables, ceux-ci tâcherent de ſe mettre en réputation en feignant d'être les amis des Dieux inviſibles que le vulgaire redoutoit. Pour y mieux réuſſir chacun les peignit à ſa mode & prit la licence de les multiplier au point qu'on en trouvoit à chaque pas.

§. 7.

La matiere informe du monde fut appellée le Dieu *Cahos*. On fit de même un Dieu du *Ciel*, de la *Terre*, de la *Mer*, du *Feu*, des *Vents* & des *Planettes*. On fit le même honneur aux hommes & aux femmes; les oiſeaux, les reptiles, le crocodile, le

nean, le chien, l'agneau, le serpent & le coucou, on en voit toutes sortes d'animaux & de plantes fussent adorés. Chaque fleuve, chaque fontaine porta le nom d'un Dieu, chaque maison eût le sien, chaque homme eût son génie. Enfin tout étoit plein, tant dessus que dessous la terre, de Dieux, d'Esprits, d'Ombres & de Démons. Ce n'étoit pas encore assez de feindre des Divinités dans tous les lieux imaginables; on eût cru offenser le *tems*, le *jour*, la *nuit*, la *concorde*, l'*amour*, la *paix*, la *victoire*, la *contenance*, la *rouille*, l'*honneur*, la *vertu*, la *fièvre* & la *santé*; on eût, dis-je, cru faire outrage à de telles Divinités qu'on pensoit toujours prêtes à fondre sur la tête des hommes, si on ne leur eût élevé des temples & des autels. Ensuite on s'avisa d'adorer son *génie*, que quelques-uns invoquerent sous le nom de *Muses*; d'autres sous le nom de *Fortune* adorerent leur propre ignorance. Ceux-ci sanctifierent leurs débauches sous le nom de *Cupidon*, leur colère sous celui de *Furies*, leurs parties naturelles sous le nom de *Priape*; en un mot il n'y eût rien à quoi ils ne donnassent le nom d'un Dieu ou d'un Démon (*a*).

(*a*) Hobbes ubi supra *de homine* Cap. 12, pag. 58.

§. 8.

Les fondateurs des Religions ſentant bien que la baſe de leurs impoſtures étoit l'ignorence des Peuples, s'aviſerent de les y entretenir par l'adoration des immages, dans leſquelles ils feignirent que les Dieux habitoient ; cela fit tomber ſur leurs Prêtres une pluye d'or & des Bénéfices que l'on regarda comme des choſes ſaintes, parce qu'elles furent deſtinées à l'uſage des miniſtres ſacrés, & perſonne n'eût la témérité ni l'audace d'y prétendre, ni même d'y toucher. Pour mieux tromper le Peuple, les Prêtres ſe ſuppoſerent des Prophêtes, des Devins, des Inſpirés capables de pénétrer dans l'avenir, ils ſe vanterent d'avoir commerce avec les Dieux ; & comme il eſt naturel de vouloir ſavoir ſa deſtinée, ces impoſteurs n'eurent garde d'omettre une circonſtance ſi avantageuſe à leur deſſein. Les uns s'établirent à Délos, les autres à Delphes & ailleurs, où, par des oracles ambigus, ils répondirent aux demandes qu'on leur faiſoit : les femmes même s'en méloient ; les Romains avoient recours dans les grandes calamités aux Livres des Sybiles. Les fous paſſoient pour des inſpirés. Ceux

qui feignoient d'avoir un commerce familier avec les morts étoient nommés Nécromanciens ; d'autres prétendoient connoître l'avenir par le vol des oiſeux ou par les entrailles des bêtes. Enfin les yeux, les mains, le viſage, un objet extraordinaire, tout leur ſemble d'un bon ou mauvais augure, tant il eſt vrai que l'ignorance reçoit telle impreſſion qu'on veut, quand on a trouvé le ſecret de s'en prévaloir. [a]

§. 2.

Les ambitieux qui ont toujours été de grands maîtres dans l'art de tromper, l'ont ſuivi cette route lorſqu'ils donnerent des loix ; & pour obliger le Peuple de ſe ſoumettre volontairement, ils lui ont perſuadé qu'ils les avoient reçues d'un Dieu ou d'une Déeſſe.

Quoi qu'il en ſoit de cette multitude de Divinités, ceux chez qui elles on été adorées & qu'on nomme *Payens*, n'avoient point de ſyſtême général de Religion. Chaque République, chaque Etat, chaque Ville & chaque particulier avoit ſes rites propres &

§. 6.

(a) Hobbes ubi ſupra *de homine*. Cap. 12. pag 58 & 59.

penſoit de la Divinité à ſa fantaiſie. Mais il s'eſt élevé par la ſuite des légiſlateurs plus fourbes que les premiers, qui ont employé des moyens plus étudiés & plus ſûrs en donnant des loix, des cultes, des cérémonies propres à nourrir le fanatiſme qu'ils vouloient établir.

parmi un grand nombre, l'Aſie en a vû naître trois qui ſe ſont diſtingués tant par les loix & les cultes qu'ils ont inſtitués, que par l'idée qu'ils ont donnée de la Divinité, & par la maniere dont ils s'y ſont pris pour faire recevoir cette idée & rendre leurs loix ſacrées. Moyſe fut le plus ancien Jéſus-Chriſt venu depuis, travailla ſous ſon plan & en conſervant le fond de ſes loix, il abolit le reſte. Mahomet qui a paru le dernier ſur la ſcène, a pris dans l'une & dans l'autre Religion de quoi compoſer la ſienne, & s'eſt enſuite déclaré l'ennemi de toutes les deux. Voyons les caracteres de ces trois légiſlateurs, examinons leur conduite, afin qu'on juge après cela leſquels ſont les mieux fondés, ou ceux qui les reverent comme des hommes divins, ou ceux qui les traitent de fourbes & d'impoſteurs.

§. 10.

§. 10.

De Moyſe.

Le célèbre Moyſe petit-fils d'un grand Magicien [a] au rapport de Juſtin Martir, eût tous les avantages propres à le rendre ce qu'il devint par la ſuite. Chacun ſait que les Hébreux dont il ſe fit le Chef, étoient une nation de Paſteurs, que le Roi Pharaon Oſiris I. reçut en ſon païs en conſidération des ſervices qu'il avoit reçus de l'un d'eux dans le tems d'une grande famine : Il leur donna quelques terres à l'Orient de l'Egypte dans une contrée fertile en pâturages, & par conſéquent propre à nourrir leurs troupeaux ; pendant près de deux cens ans ils ſe multiplièrent conſidérablement, ſoit parce qu'y étant conſidérés comme étrangers, on ne les obligeât point de ſervir dans les armées, ſoit qu'à cauſe

[a] Il ne faut pas entendre ce mot ſelon l'opinion vulgaire ; car qui dit *Magicien* chez des gens raiſonnables entend un homme adroit ; un habile Charlatan, un ſubtil joueur de Gibbeciere, dont tout l'art conſiſte dans la ſubtilité & l'adreſſe, & non en aucun pacte avec le Diable, comme le croit le vulgaire.

cauſe des privileges qu'Oſiris leur avoit accordés, pluſieurs naturels du pays ſe joignirent à eux, ſoit enfin que quelques bandes d'Arabes fuſſent venues ſe joindre à eux en qualité de leurs frères, car ils étoient d'une même race. Quoi qu'il en ſoit, ils multiplierent ſi étonnamment, que ne pouvant plus tenir dans la contrée de Goſſen, ils ſe répandirent dans toute l'Egypte, & donnerent à Pharaon une juſte raiſon de craindre qu'ils ne fuſſent capables de quelques entrepriſes dangereuſes au cas que l'Egypte fût attaquée, [comme cela arrivoit alors aſſez ſouvent] par les Ethiopiens ſes ennemis affidus ; Ainſi une raiſon d'état obligea ce Prince à leur ôter leurs privileges, & à chercher les moyens de les affoiblir & de les aſſervir.

Pharaon Oras, ſurnommé Oſiris à cauſe de ſa cruauté, lequel ſuccéda à Memnon, ſuivit ſon plan à l'égard des Hébreux, & voulant éterniſer ſa mémoire par l'érection des Pyramides, & en batiſſant la ville de Thebes, il condamna les Hébreux à travailler les briques, à la formation deſquelles les terres de leur pays étoient très propres. C'eſt pendant cette ſervitude que naquit le célebre Moyſe, la même année

que

que le Roi ordonna qu'on jetât dans le Nil tous les enfans mâles des Hebreux, voyant qu'il n'y avoit pas de plus sûr moyen de faire périr cette peuplade d'étrangers. Ainsi Moyse fût exposé à périr par les eaux dans un pannier enduit de bitume, que sa mère plaça dans des joncs sur les bords du fleuve. Le hazard voulut que Thermutis, fille de Pharaon Orus, vînt se promener de ce côté-là, & qu'ayant oüi les cris de cet enfant, la compassion si naturelle à son sexe lui inspirât le desir de le sauver. Orus étant mort, Thermutis lui succéda, & Moyse lui ayant été présenté, elle lui fit donner une éducation, telle qu'on pouvoit la donner à un fils de la Reine d'une nation alors la plus savante & la plus polie de l'univers. En un mot en disant *qu'il fût élevé dans toutes les sciences des Egyptiens*, c'est tout dire, & c'est nous présenter Moyse comme le plus grand politique, le plus savant Naturaliste, & le plus fameux Magicien de son tems. Outre qu'il est fort apparent qu'il fût admis dans l'ordre des Prêtres, qui étoient en Egypte ce que les Druides étoient dans les Gaules. Ceux qui ne savent pas quel étoit alors le gouvernement de l'Egypte,

ne seront peut-être pas fâchés d'apprendre que ses fameuses Dynasties ayant pris fin, & tout le pays dépendant d'un seul Souverain, elle étoit divisée alors en plusieurs Contrées qui n'avoient pas une trop grande étendue. On nommoit Monarques les Gouverneurs de ces contrées, & ces Gouverneurs étoient ordinairement du puissant ordre des Prêtres, qui possédoient près d'un tiers de l'Egypte. Le Roi nommoit à ces Monarchies : & si l'on en croit les Auteurs qui ont écrit de Moyse, en comparant ce qu'ils en ont dit avec ce que Moyse en a lui-même écrit, on conclura qu'il étoit Monarque de la contrée de Gossen, & qu'il devoit son élévation à Thermutis, à qui il devoit aussi la vie. Voilà quel fut Moyse en Egypte, où il eût tout le tems & les moyens d'étudier les mœurs des Egyptiens & de ceux de sa nation, leurs passions dominantes, leurs inclinations ; connoissances dont il se servit dans la suite pour exciter la révolution dont il fut le moteur.

Thermutis étant morte, son successeur renouvella la persécution contre les Hébreux, & Moyse déchu de la faveur où il avoit été eût peur de ne pouvoir justifier quelques homicides qu'il avoit commis ; ainsi il prit

le parti de fuir : Il se retira dans l'Arabie Pétrée qui confine à l'Egypte ; là hazard l'ayant conduit chez un chef de quelque Tribu du Pays, les services qu'il rendit & les talens que son Maître sut remarquer en lui, lui méritèrent ses bonnes graces & une de ses filles en mariage. Il est à propos de remarquer ici que Moyse étoit si mauvais Juif, & qu'il connoissoit alors si peu le redoutable Dieu qu'il imagina dans la suite ; qu'il épousa une idolâtre, & qu'il ne pensa pas seulement à circoncire ses enfans.

C'est dans les déserts de cette Arabie qu'en gardant les troupeaux de son beau-père & de son beau-frère, il conçut le dessein de se venger de l'injustice que le Roi d'Egypte lui avoit faite, en portant le trouble & la sédition dans le cœur de ses Etats. Il se flattoit de pouvoir aisément réussir tant à cause de ses talens, que par les dispositions où il savoit trouver ceux de sa nation déjà irrités contre le gouvernement par les mauvais traitemens qu'on leur faisoit éprouver.

Il paroît par l'histoire qu'il a laissé de cette révolution, ou du moins que nous a laissé l'auteur des Livres qu'on attribue à Moyse, que Jethro son beau-père étoit du complot, aussi bien que son frère Aaron

&c

& ſa ſœur Marie, qui étoit reſtée en Egypte & avec qui il avoit ſans doute entretenu correſpondance.

Quoi qu'il en ſoit, on voit par l'exécution qu'il avoit formé un vaſte plan en bon politique, & qu'il ſoumettoit en œuvre contre l'Egypte toute la ſcience qu'il y avoit appriſe, je veux dire ſa prétendue Magie : en quoi il étoit plus ſubtil & plus habile que tous ceux qui faiſoient métier des mêmes tours d'adreſſe à la Cour de Pharaon.

C'eſt par ces prétendus prodiges qu'il gagna la confiance de ceux de ſa nation qu'il fit ſoulever, & auxquels ſe joignirent les mutins & mécontens Egyptiens, Ethiopiens & Arabes. Enfin vantant la puiſſance de ſa Divinité, les fréquentes entrevues qu'il avoit avec elle, & la faiſant intervenir dans toutes les meſures qu'il prenoit avec les chefs de la révolte, il les perſuada ſi bien qu'ils le ſuivirent au nombre de ſix cens mille hommes combattans, ſans les femmes & les enfans, à travers les déſerts de l'Arabie dont il connoiſſoit tous les détours. Après ſix jours de marche, dans une pénible retraite, il preſcrivit à ceux qui le ſuivoient de conſacrer le ſeptième à ſon Dieu par un repos public, afin de leur faire étoffe que Dieu

la

favoriſoit, qu'il approuvoit ſa domination; & afin que perſonne n'eût l'audace de le contredire.

Il n'y eut jamais de peuple plus ignorant que les Hébreux, ni par conſéquent plus crédule. Pour être convaincu de cette ignorance profonde, il ne faut que ſe ſouvenir dans quel état ce peuple étoit en Egypte, lorſque Moyſe le fit révolter; il étoit haï des Egyptiens à cauſe de ſa profeſſion des Pères, perſécuté par le Souverain, & employé aux travaux les plus vils. Au milieu d'une telle Populace il ne fut pas bien difficile à Moyſe de faire valoir ſes talens. Il leur fit accroire que ſon Dieu (qu'il nommoit quelquefois ſimplement un Ange) le Dieu de leurs Pères lui étoit apparu, que c'étoit par ſon ordre qu'il prenoit ſoin de les conduire, qu'il l'avoit choiſi pour les gouverner, & qu'ils ſeroient le Peuple favori de ce Dieu, pourvu qu'ils craſſent ce qu'il leur diroit de ſa part. L'uſage adroit de ſes preſtiges & de la connoiſſance qu'il avoit de la nature, fortifia ces exhortations: & il confirmoit ce qu'il leur avoit dit par ce qu'on appelle des prodiges, qui ſont capables de faire toujours beaucoup d'impreſſion ſur la Populace imbécile.

On

On peut remarquer surtout qu'il crut avoir trouvé un moyen sûr de tenir les Hébreux soumis à ses ordres en leur persuadant que Dieu étoit lui-même leur conducteur, de nuit sous la figure d'une colonne de feu, & de jour sous la forme d'une Nuée. Mais aussi on peut prouver que ce fût-là la fourberie la plus grossiére de cet imposteur. Il avoit appris pendant le séjour qu'il avoit fait en Arabie que comme le Pays étoit vaste & inhabité, c'étoit la coûtume de ceux qui voyageoient par troupes de prendre des guides qui les conduisoient, la nuit par le moyen d'un brasier dont ils suivoient la flamme, & de jour par la fumée du même brasier, que tous les membres de la Caravane pouvoient découvrir, & par conséquent ne se point égarer. Cette coûtume étoit encore en usage chez les Medes & les Assyriens; Moyse s'en servit & la fit passer pour un miracle, & pour une marque de la protection de son Dieu. Qu'on ne m'en croye pas quand je dis que c'est un fourbe: qu'on en croïe Moyse lui-même, qui au 10e. Chapitre des Nombres v. 19, jusqu'au 33e, prie son beau-frère Hobad de venir avec les Israëlites, afin qu'il leur montrât le chemin, parce qu'il connoissoit le Pays. Ceci est démonstrati

tratif, car ſi c'étoit Dieu qui marchoit devant Iſraël nuit & jour en nuée ou en colonne de feu, pouvoient-ils avoir un meilleur guide ? Cependant voilà Moyſe qui exhorte ſon beau-frère par les motifs les plus preſſans à lui ſervir de guide ; donc la nuée & la colonne de feu n'étoit Dieu que pour le peuple, & non pour Moyſe.

Les pauvres Malheureux, ravis de ſe voir adoptés par le Maître des Dieux au ſortir d'une cruelle ſervitude, applaudirent à Moyſe & jurerent de lui obéir aveuglément. Son autorité étant confirmée, il voulut la rendre perpétuelle, & ſous le prétexte ſpécieux d'établir le culte de ce Dieu, dont il ſe diſoit le Lieutenant, il fit d'abord ſon frère & ſes enfans chefs du Palais Royal ; c'eſt-à-dire, du lieu où il trouvoit à propos de faire rendre les oracles ; ce lieu étoit hors de la vue & de la préſence du peuple. Enſuite il fit ce qui s'eſt toujours pratiqué dans les nouveaux établiſſemens ; ſçavoir des prodiges, des miracles dont les ſimples étoient ébloüis, quelques-un étourdis, mais qui faiſoient pitié à ceux qui étoient pénétrans & qui liſoient au trevers de ces impoſtures.

Quelque ruſé que fût Moyſe, il eût eu bien

bien de la peine à ſe faire obéir, s'il n'avoit eu la force en main. La fourbe ſans les armes réuſſiſſent rarement.

Malgré le grand nombre de dupes qui ſe ſoumettoient aveuglément aux volontés de cet habile légiſlateur, il ſe trouva des perſonnes aſſez hardies pour lui reprocher ſa mauvaiſe foi, en lui diſant que ſous de fauſſes apparences de juſtice & d'égalité, il s'étoit emparé de tout; que l'autorité ſouveraine étant attachée à ſa famille, nul n'avoit plus droit d'y prétendre, & qu'il étoit enfin moins le Pere que le Tyran du Peuple. Mais dans ces occaſions Moyſe en profond politique perdoit ces Eſprits forts & n'épargnoit aucun de ceux qui blâmoient ſon gouvernement.

C'eſt avec de pareilles précautions & en colorant toujours de la vengeance divine ſes ſupplices, qu'il régna en Deſpote abſolu; & pour finir de la maniere qu'il avoit commencé, c'eſt-à-dire en fourbe & en impoſteur, il ſe précipita dans un abîme qu'il avoit fait creuſer au milieu d'une ſolitude où il ſe retiroit de tems en tems, ſous prétexte d'aller conférer ſecrettement avec Dieu, afin de ſe concilier par là le reſpect & la ſoumiſſion de ſes ſujets. Au reſte

il

il se jetta dans ce précipice préparé de longue main, afin que son corps ne se trouvât point & qu'on crût que Dieu l'avoit enlevé pour le rendre semblable à lui : il n'ignoroit pas que la mémoire des Patriarches qui l'avoient précédé, étoit en grande vénération, quoiqu'on eût trouvé leurs sépulches, mais cela ne suffisoit pas pour contenter une ambition comme la sienne : il falloit qu'on le révérat comme un Dieu, sur qui la mort n'a point de prise. C'est à quoi tendoit, sans-doute, ce qu'il dit au commencement de son règne : *qu'il étoit établi de Dieu pour être le Dieu de Pharaon.* Elie, à son exemple, Romulus, Zamolxis, & tous ceux qui ont eu la sotte vanité d'éterniser leurs noms, ont caché le tems de leur mort pour qu'on les crût immortels.

§. III.

Mais pour revenir aux législateurs, il n'y en a point eu qui n'ayent fait émaner leurs (a) loix de quelques Divinités, & qui n'ayent

(a) *Voyez* Hobbes, Leviathan : *de homine*, cap. 12 pag. 59 & 69.

yent taché de persuader qu'ils étoient eux-mêmes quelque chose de plus que de simples mortels. Numa Pompilius ayant goûté les douceurs de la solitude eût peine à la quitter, quoique ce fût pour remplir le trône de Romulus, mais s'y voyant forcé par les acclamations publiques, il profita de la dévotion des Romains, & leur insinua qu'il conversoit avec les Dieux, qu'ainsi s'ils le vouloient absolument pour leur Roi, ils devoient se résoudre à lui obéir aveuglément, & observer religieusement les loix & les Instructions divines qui lui avoient été dictées par la Nymphe Egérie.

Alexandre le Grand n'eût pas moins de vanité ; non-content de se voir le maître du monde, il voulut qu'on le crût fils de Jupiter. Persée prétendoit aussi tenir sa naissance du même Dieu & de la Vierge Danaé. Platon regardoit Appollon comme son Père qui l'avoit eu d'une Vierge. Il y eût encore d'autres personnages qui eurent la même folie : sans-doute que tous ces grands hommes croyoient ces rêveries fondées sur l'opinion des Egyptiens qui soûtenoient que l'esprit de Dieu pouvoit avoir commerce avec une femme & la rendre féconde.

§. 12.

De Jésus-Christ.

Jésus-Christ qui n'ignoroit ni les maximes ni la science des Egyptiens, donna cours à cette opinion, il la crût propre à son dessein. Considérant combien Moyse s'étoit rendu célèbre, quoiqu'il n'eût commandé qu'un Peuple d'ignorans, il entreprit de bâtir sur ce fondement, & se fit suivre par quelques imbécilles auxquels il persuada que le St. Esprit étoit son Père, & sa Mère une Vierge : ces bonnes gens accoutumés à se payer de songes & de rêveries, adopterent ses notions & crurent tout ce qu'il voulut, d'autant plus qu'une pareille naissance n'étoit pas véritablement quelque chose de trop merveilleux pour eux (a).

Etre donc né d'une Vierge par l'opération du Saint-Esprit, n'est pas plus extraordinaire ni plus miraculeux que ce que content les Tartares de leur Gengiskan, dont

une

(a) *Qu'un beau Pigeon à tire d'aile*
Vienne abomber une Pucelle,
Rien n'est surprenant en celà;
L'on en vit autant en Lydie :
Et le beau Cigne de Léda
Vaut bien le Pigeon de Marie.

une Vierge fut aussi la mère, les Chinois disent que le Dieu Foé devoit le jour à une vierge rendue féconde par les rayons du soleil.

Ce prodige arriva dans un tems où les Juifs lassés de leur Dieu, comme ils l'avoient été de leurs Juges (a), en vouloient avoir un visible comme les autres nations. Comme le nombre des sots est infini, Jésus-Christ trouva des Sujets par-tout; mais comme son extrême pauvreté étoit un obstacle invincible (b) à son élévation, les Pharisiens, tantôt ses admirateurs, tantôt jaloux de son audace, le déprimoient ou l'élevoient selon l'humeur inconstante de la Populace. Le bruit courut de sa Divinité; mais dénué de forces comme il étoit, il étoit impossible que son dessein réussit: Quelques malades qu'il guérit, quelques prétendus morts qu'il ressuscita, lui donnerent de la vogue; mais n'ayant ni argent ni armée, il ne pouvoit manquer de périr: s'il eût eu ces,

(a) 4e. Livre de Samuel, Chap. 8. Les Israélites mécontents des enfans de Samuel demandent un Roi.

(b) Jésus-Christ étoit de la secte des Pharisiens, c'est-à-dire, des misérables, & ceux-là étoient tous opposés aux Saducéens qui formoient la secte des riches &c. Voyez le Talmud.

ces deux moyens, il n'eût pas moins réuſſi que Moyſe & Mahomet, ou que tous ceux qui ont eu l'ambition de s'élever au-deſſus des autres. S'il a été plus malheureux, il n'a pas été moins adroit, & quelques endroits de ſon hiſtoire prouvent que le plus grand défaut de ſa politique a été de n'avoir pas aſſez pourvu à ſa ſureté. Du reſte, je ne trouve pas qu'il ait plus mal pris ſes meſures que les deux autres; ſa loi eſt au moins devenue la règle de la croyance des Peuples qui ſe flattent d'être les plus ſages du monde.

§. 13.

De la Politique de Jéſus-Chriſt.

Eſt-il rien, par exemple, de plus ſubtil que la réponſe de Jéſus au ſujet de la femme ſurpriſe en adultere? Les Juifs lui ayant demandé s'ils lapideroient cette femme, au lieu de répondre poſitivement à la queſtion, ce qui l'auroit fait tomber dans le piége que ſes ennemis lui tendoient, la négative étant directement contre la loi, & l'affirmative le convaincant de rigueur & de cruauté, ce qui lui eût aliéné les eſprits: au lieu, dis-je, de répartir comme eût fait un

un homme ordinaire, *que celui*, dit-il, *d'entre-vous qui eſt ſans péché lui jette la premiére pierre.* Réponſe adroite & qui montre bien la préſence de ſon eſprit. Qu'une autre fois interrogé s'il étoit permis de payer le tribut à Céſar, & voyant l'image du Prince ſur la pièce qu'on lui montroit, il éluda la difficulté en répondant *qu'on eût à rendre à Céſar ce qui appartenoit à Céſar.* La difficulté conſiſtoit en ce qu'il ſe rendoit criminel de Lèze-Majeſté, s'il nioit que cela fût permis, & qu'en diſant qu'il le falloit payer il renverſoit la loi de Moyſe, ce qu'il proteſta ne vouloir jamais faire, lorſqu'il ſe crut, ſans-doute trop foible pour le faire impunément; car quand il ſe fût rendu plus célèbre, il la renverſa preſque totalement: Il fit comme ces Princes qui promettent toujours de confirmer les privilèges de leurs Sujets, pendant que leur puiſſance n'eſt pas encore bien établie, mais qui dans la ſuite ne s'embarraſſent point de tenir leurs propromeſſes

Quant les Phariſiens lui demanderent de quelle autorité il ſe mêloit de prêcher & d'enſeigner le peuple, Jéſus-Chriſt pénétrant leur deſſein, qui ne tendoit qu'à le

convaincre de mensonge, soit qu'il répondit que c'étoit par une autorité humaine, parce qu'il n'étoit point du Corps Sacerdotal, qui seul étoit chargé de l'instruction du peuple; soit qu'il se vantât de prêcher par l'ordre exprès de Dieu, sa doctrine étant opposée à la Loi de Moyse; il se tira d'affaire en les embarrassant eux-mêmes & en leur demandant au nom de qui Jean avoit baptisé?

Les Pharisiens qui s'opposoient par politique au Baptême de Jean, se fussent condamnés eux-mêmes en avouant que c'étoit au nom de Dieu: S'ils ne l'avouoient pas ils s'exposoient à la rage de la populace qui croyoit le contraire. Pour sortir de ce mauvais pas ils répondirent qu'ils n'en savoient rien; à quoi Jésus-Christ répondit qu'il n'étoit pas obligé de leur dire pourquoi & au nom de qui il prêchoit.

§. 14.

Telles étoient les défaites du destructeur de lancienne Loi, & du père de la nouvelle Religion, qui fût bâtie sur les ruines de l'ancienne, où un esprit désintéressé ne voit rien de plus divin que dans les Religions qui l'ont précédé. Son fondateur, qui

qui n'étoit pas tout-à-fait ignorant, voyant l'extrême corruption de la République des Juifs, la jugea proche de sa fin, & crut qu'une autre devoit renaître de ses cendres.

La crainte d'être prévenu par des hommes plus adroits que lui, le fit hâter de s'établir par des moyens opposés à ceux de Moyse. Celui-ci commença par se rendre terrible & formidable aux autres nations; Jésus-Christ au contraire les attira à lui par l'espérance des avantages d'une autre vie que l'on obtiendroit, disoit-il, en croyant en lui, tandis que Moyse ne promettoit que des biens temporels aux observateurs de sa loi, Jésus-Christ en fit espérer qui ne finiroient jamais. Les Loix de l'un ne regardoient que l'extérieur, celles de l'autre vont jusqu'à l'intérieur; influent sur les pensées, & prennent en tout le contre-pied de la Loi de Moyse; d'où il s'ensuit que Jésus-Christ crut avec Aristote qu'il en est de la Religion & des Etats comme de tous les individus qui s'engendrent & qui se corrompent; & comme il ne se fait rien que de ce qui s'est corrompu, nulle Loi ne cède à l'autre qui ne lui soit tout opposée. Or comme on a de la peine à se résoudre de

passer d'une Loi à une autre, & comme la plûpart des esprits sont difficiles à ébranler en matière de Religion, Jésus-Christ, à l'imitation des autres novateurs, eût recours aux miracles qui ont toujours été l'écueil des ignorans, & l'azile des ambitieux adroits.

§. 15.

Par ce moyen le Christianisme étant fondé Jésus-Christ songea habilement à profiter des erreurs de la politique de Moyse, & à rendre sa nouvelle Loi éternelle, entreprise qui lui réussit au-delà, peut-être, de ses espérances. Les Prophètes Hébreux pensoient faire honneur à Moyse en prédisant un Successeur qui lui ressembleroit; c'est-à-dire un Messie grand en vertus, Puissant en biens & terrible à ses ennemis; cependant leurs Prophéties ont produit un effet tout contraire; quantité d'ambitieux ayant pris de là occasion de se faire passer pour le Messie annoncé, ce qui causa des révoltes qui ont duré jusqu'à l'entiére destruction de l'ancienne République des Hébreux. Jésus-Christ plus habile que les Prophètes Mosaïques, pour décréditer d'avance ceux qui s'éléveroient contre lui, a prédit qu'un

qu'un tel homme ſeroit le grand ennemi de Dieu, le favori des Démons, l'aſſemblage de tous les vices & la déſolation du monde.

Après de ſi beaux éloges, il paroît que perſonne ne doit être tenté de ſe dire *l'Antechriſt*, & je ne crois pas qu'on puiſſe trouver de meilleur ſecret pour éterniſer une Loi quoiqu'il n'y ait rien de plus fabuleux que tout ce qu'on a débité de cet Antechriſt prétendu. Saint Paul diſoit de ſon vivant qu'il étoit déja né, par conſéquent qu'on étoit à la veille de l'avénement de Jéſus-Chriſt, cependant il y a plus de 1600 ans d'écoûlés depuis la prédication de la naiſſance de ce formidable perſonnage, ſans que perſonne en ait ouï parler. J'avoue que quelques-uns ont appliqué ces paroles à Ebion & à Cérinthus, deux grands ennemis de Jéſus-Chriſt, dont ils combatirent la prétendue Divinité; mais on peut dire auſſi que ſi cette interprétation eſt conforme au ſens de l'Apôtre, ce qui n'eſt nullement croyable, ces paroles déſignent dans tous les ſiècles une infinité d'Antechriſts, n'y ayant point de vrais ſavans qui croyent bleſſer la vérité en diſant que l'hiſ-

toire

toire de Jésus-Christ est une (a) fable méprisable & que sa loi n'est qu'un tissu de rêveries que l'ignorence a mis en vogue, que l'intérêt entretient, & que la tyrannie protége.

§. 16.

On prétend néanmoins qu'une Religion établie sur des fondemens si foibles, est divine & surnaturelle, comme si on ne savoit pas qu'il n'y a point de gens plus propres à donner cours aux plus absurdes opinions que les femmes & les idiots; il n'est donc pas merveilleux que Jésus-Christ n'eût pas de Savans à sa suite, il savoit bien que sa Loi ne pouvoit s'accorder avec le bon sens; voilà sans doute pourquoi il déclamoit si souvent contre les sages qu'il exclut de son Royaume, où il n'admet que les pauvres d'esprit, les simples & les imbéciles

(a) C'est le jugement qu'en portoit le Pape Léon X, comme il paroît par ce mot, si connu, & si hardi dans un siecle où l'esprit philosophique avoit fait encore si peu de progrès. „ On sait de tems immémorial, disoit-il „ au Cardinal Bembo, combien cette fable de Jésus-„ Christ nous a été profitable. „ *Quàm nobis vestrisque ea de Christo fabula profuerit, satis est omnibus seculis notum.*

béciles. Les esprits raisonnables doivent se consoler de n'avoir rien à démêler avec des insensés.

§. 17.

Quant à la morale de Jésus-Christ, on n'y voit rien de divin qui la doive faire préférer aux écrits des anciens, ou plutôt tout ce qu'on y voit en est tiré ou imité. St. Augustin (a) avoue qu'il a trouvé dans quelques-uns de leurs écrits tout le commencement de l'Evangile selon St. Jean: ajoutez à celà que l'on remarque que cet Apôtre étoit tellement accoûtumé à piller les autres qu'il n'a point fait difficulté de dérober aux Prophètes leurs enigmes & leurs visions, pour en composer son Apocalipse. D'où vient, par exemple, la conformité qui se trouve entre la doctrine du Vieux & du Nouveau Testament, & les écrits de Platon, sinon de ce que les Rabins, & ceux qui ont composé les écritures, ont pillé ce grand homme? La naissance du monde a plus de vraisemblance dans

son

(a) Confessions Liv. 7. Chap. 9. ¶. 20.

ſon *Timée*, que dans le livre de la Génèſe; cependant on ne peut pas dire que cela vienne de ce que Platon aura lu dans ſon voyage d'Egypte des livres Judaïques, puiſqu'au rapport de St. Auguſtin (*a*) le Roi Ptolomée ne les avoit pas encore fait traduire quand ce Philoſophe y voyagea.

La deſcription du Pays que Socrate fait à Simias dans le *Phedon*, a infiniment plus de grace que le Paradis Terreſtre; & la fable des Androgynes (*b*) eſt ſans comparaiſon mieux trouvée que tout ce que nous apprenons de la Génèſe au ſujet de l'extraction de l'une des côtes d'Adam pour en former la femme, &c. Y a-t-il encore rien qui ait plus de rapport aux deux embraſemens de Sodome & de Gommorrhe que celui que cauſa Phaëton? Y a-t-il rien de plus conforme que la chûte de Lucifer & celle de Vulcain, ou celle des Géans abîmés par la foudre de Jupiter? Quelles choſes ſe reſſemblent mieux que Samſon & Hercule, Elie & Phaëton, Joſeph & Hypolite

(*a*) Idem Ibidem.

(*b*) *Voyez* dans le banquet de Platon, le Diſcours d'Ariſtophane.

polite, Nabucodonoſor & Lycaon, Tantale & le mauvais riche, la Manne des Iſraëlites & l'Ambroiſie des Dieux? Saint Auguſtin (a), St. Cyrille & Théophilacte comparent Jonas à Hercule, ſurnommé *Trinoctius*, parce qu'il fût trois jours & trois nuits dans le ventre de la Baleine.

Le fleuve de Daniel repréſenté au Chap. 7. de ſes Prophéties, eſt une imitation viſible du Pyriphlégéton dont il eſt parlé au dialogue de l'immortalité de l'ame. On a tiré le péché originel de la boëte de Pandore, le Sacrifice d'Iſaac & de Jephté de celui d'Iphigénie, en la place de laquelle une biche fût ſubſtituée. Ce qu'on rapporte de Loth & de ſa femme eſt tout-à-fait conforme à ce que la fable nous apprend de Baucis & de Philémon; l'hiſtoire de Bellérophon eſt le fondément de celle de St. Michel & du Démon qu'il vainquit; enfin il eſt conſtant que les Auteurs de l'Ecriture ont tranſcrit preſque mot à mot les œuvres d'Héſiode & d'Homere.

§. 18

(a) Cité de Dieu, Liv. 1, Chap. 14.

§. 18.

Quant à Jésus-Christ, Celse montroit au rapport d'Origène (*a*) qu'il avoit tiré de Platon ses plus belles Sentences. Telle est celle qui porte *qu'un chameau passeroit plutôt par le trou d'une aiguille, qu'il n'est aisé à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu.* (*b*) C'est à la secte des Pharisiens, dont il étoit, que ceux qui croïent en lui doivent la croyance qu'ils ont de l'immortalité de l'ame, de la résurrection, de l'enfer, & la plus grande partie de sa morale, où je ne vois rien qui ne soit dans celle d'Epictete, d'Epicure & de quantité d'autres; ce dernier étoit cité par St. Jérôme (*c*) comme un homme dont la vertu faisoit honte aux meilleurs Chrétiens, & dont la vie étoit si tempérante, que ses meilleurs repas n'étoient qu'un peu de fromage, du pain & de l'eau: Avec une vie si frugale, ce Philosophe, tout Payen qu'il étoit, disoit

(*a*) Liv. 6 contre Celse.

(*b*) Liv. 8, Chap. 4.

(*c*) Liv. 2, contre Jovinien, Chap. 8.

ſoit qu'il valoit mieux être infortuné & raiſonnable que d'être riche & opulent ſans avoir de raiſon ; ajoutant qu'il eſt rare que la fortune & la ſageſſe ſe trouvent réunies ſous un même ſujet, & qu'on ne ſauroit être heureux ni vivre ſatisfait, qu'autant que notre félicité eſt accompagnée de prudence, de juſtice & d'honnêteté, qui ſont les qualités d'où réſulte la vraïe & la ſolide volupté.

Pour Epictete, je ne crois pas que jamais aucun homme, ſans en excepter Jéſus-Chriſt, ait été plus ferme, plus auſtère, plus égal, & ait eu une morale pratique plus ſublime que la ſienne. Je ne dis rien qu'il ne me fût aiſé de prouver ſi c'en étoit ici le lieu, mais, de peur de paſſer les bornes que je me ſuis preſcrites, je ne rapporterai des belles actions de ſa vie, qu'un ſeul exemple. Etant eſclave d'un affranchi, nommé Epaphrodite, Capitaine des Gardes de Néron, il prit fantaiſie à ce brutal de lui tordre la jambe ; Epictete s'appercevant qu'il y prenoit plaiſir, lui dit en ſouriant qu'il voyoit bien que ce ne ſeroit pas qu'il ne lui eût caſſé la jambe ; ce qui arriva comme il l'avoit prédit. *Eh bien !* continuait-il d'un viſage égal & riant, *ne vous*

avez

avez-je pas bien dit que vous me casseriez la jambe ? Y eût-il jamais de constance pareille à celle-là ? Et peut-on dire que Jésus-Christ ait été jusques-là, lui qui pleuroit & suoit de peur à la moindre allarme qu'on lui donnoit, & qui témoigna, près de mourir une pusillanimité tout-à-fait mépriſable, & que l'on ne vit point dans ſes Martyrs.

Si l'injure des tems ne nous eût pas ravi le livre qu'Arrien avoit fait de la vie & de la mort de notre Philoſophe, je ſuis perſuadé que nous verrions bien d'autres exemples de ſa patience. Je ne doute pas qu'on ne diſe de cette action ce que les Prêtres diſent des vertus des Philoſophes, que c'eſt une vertu dont la vanité eſt la baſe, & qui n'eſt point en effet ce qu'elle paroît : mais je ſais bien que ceux qui tiennent ce langage ſont de ces gens qui diſent en chaire tout ce qui leur vient à la bouche, & croïent avoir bien gagné l'argent qu'on leur donne pour inſtruire le peuple, quand ils ont déclamé contre les ſeuls hommes qui ſachent ce que c'eſt que la droite raiſon & la véritable vertu ; tant il eſt vrai que rien au monde n'approche ſi peu des mœurs des vrais Sages que les actions de ces hommes ſuperſtitieux qui les décrient ; ceux-ci ſemblent

blent n'avoir étudié que pour parvenir à un poſte qui leur donne du pain, ils ſont vains & s'applaudiſent quand ils l'ont obtenu, comme s'ils étoient parvenus à un état de perfection, bien qu'il ne ſoit pour ceux qui l'obtiennent, qu'un état d'oiſiveté, d'orgueil, de licence & de volupté, où la plûpart ne ſuivent rien moins que les maximes de la Religion qu'ils profeſſent. Mais laiſſons-là des gens qui n'ont aucune idée de la vertu réelle, pour examiner la Divinité de leur Maître.

§. 19.

Après avoir examiné la politique & la morale du Chriſt, où l'on ne trouve rien d'auſſi utile & d'auſſi ſublime que dans les écrits des anciens Philoſophes, voyons ſi la réputation qu'il s'eſt acquiſe après ſa mort eſt une preuve de ſa Divinité. Le Peuple eſt ſi accoûtumé à la déraiſon, que je m'étonne qu'on prétende tirer aucune conſéquence de ſa conduite; l'expérience nous prouve qu'il court toujours après des phantomes, & qu'il ne fait & ne dit rien qui marque du bon ſens. Cependant c'eſt ſur de pareilles chimeres qui ont été de tout

tems en vogue, malgré les efforts des Savants qui s'y sont toujours opposés, que l'on fonde sa croyance. Quelques soins qu'ils ayent pris pour déraciner les folies règnantes, le Peuple ne les a quittées qu'après en avoir été rassasié.

Moyse eût beau se vanter d'être l'interprète de Dieu & prouver sa mission & ses droits par des signes extraordinnaires; pour peu qu'il s'absentât (ce qu'il faisoit de tems à autre pour conférer, disoit-il, avec Dieu, & ce que firent pareillement Numa Pompilius & plusieurs autres législateurs) pour peu. dis-je, qu'il s'absentât, il ne trouvoit à son retour que les traces du culte des Dieux que les Hébreux avoient vus en Egypte. Il eût beau les tenir 40 ans dans un désert pour leur faire perdre l'idée des Dieux qu'ils avoient quittés, ils ne les avoient pas encore oubliés, ils en vouloient toujours de visibles qui marchassent devant eux, ils les adoroient opiniâtrement, quelque cruauté qu'on leur fit éprouver.

La seule haine qu'on leur inspira pour les autres nations par un orgueil dont les plus idiots sont capables, leur fit perdre insensiblement le souvenir des Dieux d'Egypte, pour s'attacher à celui de Moyse; on l'adora

dora quelque tems avec toutes les circonſtances marquées dans la Loi, mais on le quitta par la ſuite pour ſuivre celle de Jéſus-Chriſt, par cette inconſtance qui fait courir après la nouveauté.

§. 20.

Les plus ignorens des Hébreux avoient adopté la Loi de Moyſe; ce furent auſſi de pareilles gens qui coururent après Jéſus; & comme le nombre en eſt infini, & qu'ils s'aiment les uns les autres, on ne doit pas s'étonner ſi ſes nouvelles erreurs ſe répandirent aiſément. Ce n'eſt pas que les nouveautés ne ſoient dangéreuſes pour ceux qui les embraſſent, mais l'enthouſiaſme qu'elles excitent anéantit la crainte. Ainſi les Diſciples de Jéſus-Chriſt tout miſérables qu'ils étoient à ſa ſuite, & tout mourans de faim [comme on le voit par la néceſſité où ils furent un jour avec leur conducteur d'arracher des Epics dans les champs pour ſe nourrir] les diſciples de Jéſus-Chriſt, dis-je, ne commencerent à ſe décourager que lorſqu'ils virent leur Maître entre les mains des bourreaux & hors d'état de leur donner les biens, la puiſſance & la grandeur qu'il leur avoit fait eſpérer.

Après ſa mort ſes diſciples au déſeſpoir de ſe voir fruſtrés de leurs eſpérances firent de néceſſité vertu ; bannis de tous les lieux & pourſuivis par les Juifs qui les vouloient traiter comme leur Maître, ils ſe répandirent dans les contrées voiſines, où ſur le rapport de quelques femmes ils débitérent ſa réſurrection, ſa filiation Divine & le reſte des fables dont les Evangiles ſont ſi remplis.

La peine qu'ils avoient à réuſſir parmi les Juifs les fit réſoudre à chercher fortune chez les Gentils, & à tenter s'ils ne ſeroient pas plus heureux parmi des étrangers, mais comme il falloit plus de ſcience qu'ils n'en avoient, les Gentils étant Philoſophes, & par conſéquent trop amis de la raiſon pour ſe rendre à des baguatelles, les Sectateurs de Jéſus gagnerent un jeune homme [*a*] d'un eſprit bouillant & actif, un peu mieux inſtruit que des pêcheurs ſans lettres, ou plus capable de faire écouter ſon babil ; celui-ci s'aſſociant avec eux par un coup du Ciel [car il falloit du merveil-

leux

[*a*] St. Paul.

leux] attira quelques partisans à la secte naissante par la crainte des prétendues peines d'un Enfer, imité des fables des anciens Poëtes, & par l'espérance des joïes du Paradis, où il eût l'impudence de faire dire qu'il avoit été enlevé.

Ces disciples, à force de prestiges & de mensonges, procurerent à leur Maître l'honneur de passer pour un Dieu, honneur auquel Jésus de son vivant n'avoit pu parvenir : son sort ne fût pas meilleur que celui d'Homere, ni même si honorable, puisque six des Villes qui avoient chassé & méprisé ce dernier pendant sa vie, se firent la guerre pour savoir à qui resteroit l'honneur de lui avoir donné le jour.

§. 21.

On peut juger par tout ce que nous avons dit que le Christianisme n'est comme toutes les autres Religions qu'une imposture grossiérement tissue, dont le succès & les progrès étonneroient même ses inventeurs s'ils revenoient au monde : mais sans nous engager plus avant dans un labyrinthe d'erreurs & de contradictions visibles dont nous avons assez parlé, disons quelque chose de Mahomet, lequel a fondé une loi sur des

maximes

maximes toutes oppoſées à celles de Jéſus-Chriſt.

§. 22.

De Mahomet.

A peine les Diſciples du Chriſt avoient éteint la Loi Moſaïque, pour introduire la Loi Chrétienne, que les hommes entraînés par la force & par leur inconſtance ordinaire, ſuivirent un nouveau légiſlateur, qui s'éleva par les mêmes voïes que Moyſe; il prit comme lui le titre de Prophête & d'Envoyé de Dieu; comme lui il fit des miracles, & ſut mettre à profit les paſſions du peuple. D'abord il ſe vit eſcorté d'une populace ignorente, à laquelle il expliquoit les nouveaux Oracles du Ciel. Ces miſérables ſéduits par les promeſſes & les fables de ce nouvel Impoſteur, répandirent ſa renommée & l'exalterent au point d'éclipſer celle de ſes prédéceſſeurs.

mahomet n'étoit pas un homme qui parût propre à fonder un Empire, il n'excelloit ni en Politique ni [a] en Philoſophie

[a] „ Mahomet dit le Comte de Boulainvilliers, étoit „ ignorent des Lettres vulgaires, je le veux croire;

ſophie ; il ne ſavoit ni lire ni écrire. Il avoit même ſi peu de fermeté qu'il eût ſouvent abandonné ſon entrepriſe s'il n'eût été forcé à ſoûtenir la gageure par l'adreſſe d'un de ſes Sectateurs. Dès qu'il commença à s'élever & à devenir célèbre ; Corais, puiſſant Arabe, jaloux qu'un homme de néant eût l'audace d'abuſer le peuple, ſe déclara ſon ennemi & traverſa ſon entrepriſe ; mais le Peuple perſuadé que Mahomet avoit des conférences continuelles avec Dieu & ſes Anges fit qu'il l'emporta ſur ſon

„ mais il ne l'étoit pas aſſûrement de toutes les connoiſ-
„ ſances qu'un grand voyageur peut acquérir avec beau-
„ coup d'eſprit naturel, lorſqu'il s'efforce de l'emploi-
„ yer utilement. Il n'étoit point ignorant dans ſa pro-
„ pre langue, dont l'uſage, & non la lecture, lui
„ avoit appris toute la fineſſe & les beautés. Il n'étoit
„ pas ignorant dans l'art de ſavoir rendre odieux ce
„ qui eſt véritablement condamnable, & de peindre la
„ vérité avec de couleurs ſimples & vives, qui ne per-
„ mettent pas de la méconnoître. En effet, tout ce
„ qu'il a dit eſt vrai, par rapport aux dogmes eſſen-
„ tiels à la Religion ; mais il n'a pas dit tout ce qui
„ eſt vrai : & c'eſt en cela ſeul que notre Religion dif-
„ fére de la ſienne. „ Il ajoute plus bas „ que Maho-
„ met n'a été ni groſſier, ni barbare ; qu'il a conduit
„ ſon entrepriſe avec tout l'art, toute la délicateſſe,
„ toute la conſtance, l'intrépidité, les grandes vues
„ dont Aléxandre & Céſar euſſent été capables dans ſa
„ place, &c. „ *Vie de Mahomet, par le Comte de Boulainvilliers*, Liv. 2, pag. 266. 267 & 268. Edition d'Amſterdam 1731.

ſon ennemi ; la famille de Corais eût le deſſous, & Mahomet ſe voyant ſuivi d'une foule imbécile qui le croyoit un homme divin, crut n'avoir plus beſoin de ſon compagnon : mais de peur que celui-ci ne découvrit ſes impoſtures, il voulut le prévenir, & pour le faire plus ſûrement il l'accabla de promeſſes, & lui jura qu'il ne vouloit devenir grand que pour partager avec lui ſon pouvoir, auquel il avoit tant contribué. „ Nous touchons, dit-il, au „ tems de notre élévation : nous ſommes „ ſûrs d'un grand Peuple que nous avons „ gagné, il s'agit de nous aſſûrer de lui par „ l'artifice que vous avez ſi heureuſement „ imaginé. „ En même tems il lui perſuada de ſe cacher dans la foſſe des Oracles.

C'étoit un puits d'où il parloit pour faire croire au Peuple que la voix de Dieu ſe déclaroit pour Mahomet qui étoit au milieu de ſes proſélites. Trompé par les careſſes de ce perfide, ſon aſſoſſié alla dans la foſſe contrefaire l'Oracle à ſon ordinaire ; Mahomet paſſant alors à la tête d'une multitude infatuée, on entendit une voix qui diſoit : „ Moi qui ſuis votre Dieu, je dé- „ clare que j'ai établi Mahomet pour être le „ Prophête de toutes les nations ; ce ſera

de

„ de lui que vous apprendrez ma véritable loi „ que les Juifs & les Chrétiens ont altérée. „ Il y avoit longtems que cet homme jouoit ce rôle, mais enfin il fût payé par la plus grande & la plus noire ingratitude. En effet Mahomet entendant la voix qui le proclamoit un homme divin se tournant vers le Peuple, lui commenda au nom de ce Dieu qui le reconnoissoit pour son Prophête, de combler de pierres cette fosse, d'où étoit sorti en sa faveur un témoignage si authentique en mémoire de la pierre que Jacob éleva pour marquer le lieu où Dieu lui étoit apparu. Ainsi périt le misérable qui avoit contribué à l'élévation de Mahomet; ce fût sur cet amas de pierres que le dernier des plus célèbres imposteurs a établi sa loi: Ce fondement est si solide & fixé de telle sorte qu'après plus de mille ans de règne on ne voit pas encore d'apparence qu'il soit sur le point d'être ébranlé.

§. 23.

Ainsi Mahomet s'éleva & fût plus heureux que Jésus, en ce qu'il vit avant sa mort le progrès de sa loi, ce que le fils de Marie ne peut faire à cause de sa pauvreté

vreté. Il fût même plus heureux que Moyſe, qui par un excès d'ambition ſe précipita lui-même pour finir ſes jours ; Mahomet mourut en paix & au comble de ſes ſouhaits, il avoit de plus quelque certitude que ſa Doctrine ſubſiſteroit après ſa mort, l'ayant accommodée au génie de ſes ſectateurs, nés & élevés dans l'ignorence ; ce qu'un homme plus habile n'eût peut-être pu faire.

Voilà Lecteur ce qu'on peut dire de plus rémarquable touchant les trois célèbres Légiſlateurs dont les Religions ont ſubjugué une grande partie de l'univers. Ils étoient tels que nous les avons dépeints ; c'eſt à vous d'examiner s'ils méritent que vous les reſpectiez, & ſi vous êtes excuſable de vous laiſſer conduire par des guides que la ſeule ambition a élevés, & dont l'ignorence éterniſe les revêries. Pour vous guérir des erreurs dont ils vous ont aveuglés, liſez ce qui ſuit avec un eſprit libre & déſintéreſſé, ce ſera le moyen de découvrir la vérité.

CHAPITRE IV.

Vérités ſenſibles & évidentes.

§. 1.

MOyſe, Jéſus & Mahomet étant tels que nous venons de les peindre, il eſt évident que ce n'eſt point dans leurs écrits qu'il faut chercher une véritable idée de la divinité. Les aparitions & les conférences de Moyſe & de Mahomet, de même que l'origine divine de Jéſus, ſont les plus grandes impoſtures qu'on ait pu mettre au jour, & que vous devez fuir ſi vous aimez la vérité.

§. 2.

Dieu n'étant, comme on a vu, que la nature, ou, ſi l'on veut, l'aſſemblage de tous les êtres de toutes les propriétés & de toutes les énergies, eſt néceſſairement la cauſe immanente & non diſtincte de ſes effets; il ne peut être appellé ni bon, ni méchant, ni juſte, ni miſéricordieux, ni jaloux; ce ſont des qualités qui ne convien-

nent

nent qu'à l'homme ; par conſéquent il ne ſauroit ni punir ni récompenſer. Cette idée de punitions & de récompenſes ne peut ſéduire que des ignorens, qui ne conçoivent l'Etre ſimple, qu'on nomme *Dieu*, que ſous des immages qui ne lui conviennent nullement ; ceux qui ſe ſervent de leur jugement ſans confondre ſes opérations avec celles de l'imagination, & qui ont la force de ſe défaire des prejugés de l'enfance, ſont les ſeuls qui s'en faſſent une idée claire & diſtincte. Ils l'enviſagent comme la ſource de tous les Etres, qui les produit ſans diſtinction ; les uns n'étant pas préférables aux autres à ſon égard, & l'homme ne lui coûtant pas plus à produire que le plus petit vermiſſeau ou la moindre plante.

§. 3.

Il ne faut donc pas croire que l'Etre univerſel qu'on nomme communément *Dieu* faſſe plus de cas d'un homme que d'une fourmi, d'un lion plus que d'une pierre ; il n'y a rien à ſon égard de beau ou de laid, de bon ou de mauvais, de parfait ou d'imparfait. Il ne s'embarraſſe point d'être loué, prié, recherché, careſſé ; il n'eſt point

ému

ému de ce que les hommes ſont ou diſent, il n'eſt ſuſceptible ni d'amour ni de haine (*a*); en un mot il ne s'occupe pas plus de l'homme que du reſte des créatures, de quelque nature qu'elles ſoient. Toutes ces diſtinctions ne ſont que des inventions d'un eſprit borné; l'ignorance les imagina & l'intérêt les fomente.

§. 4.

Ainſi tout homme ſenſé ne peut croire ni Dieux, ni Enfer, ni Eſprit, ni Diables, de la maniere qu'on en parle communément. Tous ces grands mots n'ont été forgez que pour éblouir ou intimider le vulgaire. Que ceux donc qui veulent ſe convaincre encore mieux de cette vérite prêtent une ſérieuſe attention à ce qui ſuit, & s'accoutument à ne porter des jugemens qu'après de mûres réflexions.

§. 5.

(*a*) *Omnis enim per ſe divûm natura neceſſe eſt*
Immortali ævo ſummâ cum pace fruatur,
Semota ab noſtris rebus, ſejunctaque longè;
Nam privata dolore omni privata periclis,
Ipſa ſuis pollens opibus: nihil indiga Noſtri,
Nec bene pro meritis capitur, nec tangitur, irâ.
Lucret. *de rerum nat.* Lib. I. ℣. 57. & ſeqq.

§. 5.

Une infinité d'aſtres que nous voyons au-deſſus de nous, ont fait admettre autant de corps ſolides où ils ſe meuvent, parmi leſquels il y en a un déſtiné à la Cour Céleſte, où Dieu ſe tient comme un Roi au milieu de ſes Courtiſans. Ce lieu eſt le ſéjour des Bienheureux où l'on ſuppoſe que les bonnes ames vont ſe rendre en quittant le corps. Mais ſans nous arrêter à une opinion ſi frivole & que nul homme de bon ſens ne peut admettre, il eſt certain que ce que l'on appelle *Ciel*, n'eſt autre choſe que la continuation de l'air qui nous environne, fluide dans lequel les Planetes ſe meuvent ſans être ſoûtenues par aucune maſſe ſolide, de même que la terre que nous habitons.

§. 6.

Comme l'on a imaginé un Ciel dont on a fait le ſéjour de Dieu & des Bienheureux, ou, ſuivant les Payens, des Dieux & des Déeſſes, on s'eſt depuis figure, comme eux un *Enfer* ou lieu ſouterrain, où l'on aſſure que les ames des méchans deſcendent pour y être tourmentées : mais ce mot d'*Enfer* dans

dans ſa ſignification naturelle, n'exprime autre choſe qu'un lieu bas & creux, que les Poëtes ont inventé pour oppoſer à la demeure des habitans céleſtes, qu'ils ont ſuppoſée haute & élevée. Voilà ce que ſignifient exactement les mots *infernus* ou *inferi* des Latins, ou celui des Grecs Ἅιδης, c'eſt-à-dire lieu obſcur tel qu'un ſépulchre, ou tout autre lieu profond & redoutable par ſon obſcurité. Tout ce qu'on en dit n'eſt que l'effet de l'imagination des Poëtes & de la fourberie des Prêtres; tous les diſcours des premiers ſont figurés & propres à faire impreſſion ſur des eſprits foibles, timides & mélancoliques; ils furent changés en articles de foi par ceux qui ont le plus grand intérêt à ſoûtenir cette opinion.

CHAPITRE V.

De l'Ame.

§. 1.

L'Ame eſt quelque choſe de plus délicat à traiter que ne ſont le Ciel & l'Enfer; il eſt donc à propos pour ſatisfaire la curioſité

rioſité du Lecteur d'en parler avec plus d'étendue : mais avant que de la définir, il faut expoſer ce qu'en ont penſé les plus célèbres Philoſophes ; je le ferai en peu de mots, afin qu'on le retienne avec plus de facilité.

§. 2.

Les uns ont prétendu que l'ame eſt un *Eſprit* ou une ſubſtance immatérielle, d'autres ont ſoûtenu que c'eſt une portion de la Divinité ; quelques-uns en font un air très-ſubtil ; d'autres diſent que c'eſt une harmonie de toutes les partie du corps, enfin d'autres que c'eſt la plus ſubtile partie du ſang qui s'en ſepare dans le cerveau, & ſe diſtribue par les nerfs ; cela poſé, la ſource de l'ame eſt le cœur où elle s'engendre ; & le lieu où elle exerce ſes plus nobles fonctions eſt le cerveau, vû qu'elle y eſt plus épurée des parties groſſiéres du ſang. Voilà quelles ſont les opinions diverſes que l'on s'eſt faites ſur l'ame. Cependant pour les mieux développer, diviſons-les en deux claſſes. Dans l'une feront les Philoſophes qui l'ont crue corporelle, dans l'autre ceux qui l'ont regardée comme incorporelle.

§. 3.

§. 3.

Pithagore & Platon ont avancé que l'ame étoit incorporelle, c'eſt-à dire, un être capable de ſubſiſter ſans l'aide du corps & qui peut ſe mouvoir de lui-même. Ils prétendent que toutes les ames particulières des animaux ſont des portions de l'ame univerſelle du monde, que ces Portions ſont incorporelles & immortelles, ou de la même nature qu'elle, comme l'on conçoit fort bien que cent petits feux ſont de même nature qu'un grand feu d'où ils ont été pris.

§. 4.

Ces Philoſophes ont cru que l'Univers étoit animé par une ſubſtance immatérielle, immortelle & inviſible, qui fait tout, qui agit toujours, & qui eſt la cauſe de tout mouvement, & la ſource de toutes les ames qui en ſont des émanations. Or comme ces ames ſont très-pures & d'une nature infiniment ſupérieure au corps, elles ne s'uniſſent pas, diſent-ils, immédiatement, mais par le moyen d'un corps ſubtil comme la flamme, ou cet air ſubtil & étendu que le vulgaire prend pour le Ciel. Enſuite elles prennent un corps encore moins ſubtil,

puis un autre un peu moins grossier, & toujours ainsi par dégrés jusqu'à ce qu'elles puissent s'unir aux corps sensibles des animaux où elles descendent comme dans des cachots ou des sépulchres. La mort du corps, selon eux, est la vie de l'ame qui s'y trouvoit comme ensévelie & où elle n'exerçoit que foiblement ses plus nobles fonctions; ainsi par la mort du corps l'ame sort de sa prison, se débarasse de la matière, & se réunit à l'ame du monde dont elle étoit émanée.

Ainsi, suivant cette opinion, toutes les ames des animaux sont de même nature, & la diversité de leurs fonctions ou facultés ne vient que de la différence des corps où elles entrent.

Aristote [a] admet une intelligence universelle commune à tous les êtres & qui fait à l'égard des intelligences particulières ce que fait la lumière à l'égard des yeux; & comme la lumière rend les objets visibles, l'entendement universel rend ces objets intelligibles.

Ce Philosophe definit l'ame ce qui nous fait

[a] Voyez le Dictionnaire de Bayle Art. Averroës.

fait vivre, sentir, concevoir & mouvoir ; mais il ne dit point quel est cet Etre, qui est la source & le principe de ses nobles fonctions, & par conséquent ce n'est point chez lui qu'il faut chercher l'éclaircissement des doutes que l'on a sur la nature de l'ame.

§. 5.

Dicéarque, Asclépiade, & Galien à quelques égards, ont aussi cru que l'ame étoit incorporelle, mais d'une autre maniere ; car ils ont dit que l'ame n'est autre chose que l'harmonie de toutes les parties du corps, c'est-à-dire, ce qui résulte d'un mêlange exact des élémens & de la disposition des parties, des humeurs & des esprits. Ainsi, disent-ils, comme la santé n'est point une partie de celui qui se porte bien quoiqu'elle soit en lui, de même, quoique l'ame soit dans l'animal, ce n'est point une de ses parties, mais l'accord de toutes celles dont il est composé.

Surquoi il est à remarquer que ces Auteurs croyent l'ame incorporelle, sur un principe tout opposé à leur intention ; car dire qu'elle n'est point un corps, mais seulement quelque chose d'inséparablement attaché au corps, c'est dire qu'elle est corporelle, puis-

qu'on appelle corporel non-seulement ce qui est corps, mais tout ce qui est forme ou accident, ou ce qui ne peut être séparé de la matiere.

Voilà les Philosophes qui soutiennent que l'ame est incorporelle ou immatérielle; on voit qu'ils ne sont pas d'accord avec eux-mêmes, & par conséquent qu'ils ne méritent point d'être crus.

Passons à ceux qui ont avoué qu'elle est corporelle ou matérielle.

§. 6.

Diogène a cru que l'ame est composée d'air, d'où il a dérivé la necessité de respirer, & il la définit un air qui passe de la bouche par les poulmons dans le cœur, où il s'échauffe, & d'où il se distribue ensuite dans tout les corps.

Leucippe & Démocrite on dit qu'elle étoit de feu, & que, comme le feu, elle étoit composée d'atômes qui pénetrent aisément toutes les parties du corps & qui le font mouvoir.

Hypocrate a dit qu'elle étoit composée d'eau & de feu; Empédocle des quatre Elémens. Epicure a cru, comme Démocrite,

que

que l'ame eſt compoſée de feu ; mais il ajoute que dans cette compoſition il entre de l'air, une vapeur, & une autre ſubſtance qui n'a point de nom, & qui eſt le principe du ſentiment ; que de ces quatre ſubſtances différentes, il ſe fait un eſprit très-ſubtil, qui ſe répand par tout le corps & qui doit s'appeller *l'ame*.

Deſcartes ſoutient auſſi, mais pitoyablement, que l'ame n'eſt point matérielle ; je dis *pitoyablement*, car jamais Philoſophe ne raiſonna ſi mal ſur ce ſujet que ce grand homme ; & voici de quelle façon il s'y prend. D'abord il dit qu'il faut douter de l'exiſtance de ſon corps ; croire qu'il n'y en a point, puis raiſonner de cette manière : *Il n'y a point de corps : je ſuis pourtant : donc je ne ſuis pas un corps ; par conſéquent je ne puis être qu'une ſubſtance qui penſe.* Quoique ce beau raiſonnement ſe détruiſe aſſez de lui-même, je dirai neanmoins en deux mots quel eſt mon ſentiment.

1°. Ce doute que Mr. Deſcartes propoſe eſt totalement impoſſible, car quoiqu'on penſe quelquefois ne point penſer qu'il y ait des corps, il eſt vrai neanmoins qu'il y en a quand on y penſe.

2°. Quiconque croit qu'il n'y a point de

corps, doit être assuré qu'il n'en est pas un, nul ne pouvant douter de soi-même, ou s'il en est assuré, son doute est donc inutile.

3°. Lorsqu'il dit que l'ame est une substance qui pense, il ne nous apprend rien de nouveau. Chacun en convient, mais la difficulté est de déterminer ce que c'est que cette substance qui pense, & c'est ce qu'il ne fait pas plus que les autres.

§. 7.

Pour ne point biaiser comme il a fait, & pour avoir la plus saine idée qu'on puisse se former de l'ame de tous les animaux, sans en excepter l'homme qui est de la même nature, & qui n'exerce des fonctions différentes que par la diversité seule des organes & des humeurs, il faut faire attention à ce qui suit.

Il est certain qu'il y a dans l'Univers un fluide très-subtil ou une matière très-déliée & toujours en mouvement dont la source est dans le soleil, le reste est répandu dans les autres corps plus ou moins selon leur nature ou leur consistance. Voilà ce que c'est que l'ame du monde; voilà ce qui le gouverne & le vivifie, & dont quelque

que portions eſt diſtribuée à toutes les parties qui le compoſent.

Cette ame eſt le feu le plus pur qui ſoit dans l'univers. Il ne brûle pas de ſoi-même, mais par différens mouvemens qu'il donne aux particules des autres corps où il entre, il brûle & fait reſſentir ſa chaleur. Le feu viſible contient plus de cette matière que l'air, celui-ci plus que l'eau, & la terre en a beaucoup moins; les plantes en ont plus que les minéraux, & les animaux encore davantage. Enfin ce feu renfermé dans le corps le rend capable de ſentimens, & c'eſt ce qu'on appelle l'*ame*, ou ce qu'on nomme les *eſprit animaux*, qui ſe répandent dans toutes les parties du corps. Or il eſt certain que cette ame étant de même nature dans tous les animaux, ſe diſſipe à la mort de l'homme ainſi qu'à celle des bêtes. D'où il ſuit que ce que les Poëtes & les Théologiens nous diſent de l'autre monde eſt une chimère qu'ils ont enfantée & débitée pour des raiſons qu'il eſt aiſé de deviner.

CHAPITRE VI.

Des Esprit qu'on nomme Démons

§. 1.

Nous avons dit ailleurs comment la notion des Esprits s'est introduite parmi les hommes, & nous avons fait voir que ces Esprits n'étoient que des Phantomes qui n'existent que dans leur propre imagination

Les premiers docteurs du genre humain n'étoient pas assez éclairés pour expliquer au Peuple ce que c'étoit que ces Phantômes; mais ils ne laissoient pas de lui dire ce qu'ils en pensoient. Les uns voyant que les Phantomes se dissipoient, & n'avoient nulle consistance les appelloient *immateriels*, *incorporels*, des formes sans matière, des couleurs & des figures, sans être néanmoins des corps ni colorés ni figurés, ajoutant qu'ils pouvoient se revêtir d'air comme d'un habit lorsqu'ils vouloient se rendre visibles aux yeux des hommes. Les autres disoient que c'étoit des corps animés, mais qu'ils étoient

étoient faits d'air ou d'une autre matière plus subtile, qu'ils épaississoient à leur gré, lorsqu'ils vouloient paroître.

§. 2.

Si ces deux sortes de Philosophes étoient opposés dans l'opinion qu'ils avoient des Phantômes, ils s'accordoient dans les noms qu'ils leur donnoient, car tous les appelloient *Démons*; en quoi ils étoient aussi insensés, que ceux qui croyent voir en dormant les ames des personnes mortes, & que c'est leur propre ame qu'ils voïent quand ils se regardent dans un miroir, ou enfin qui croïent que les étoiles qu'on voit dans l'eau sont les ames des étoiles. D'après cette opinion ridicule ils tomberent dans une erreur qui n'est pas moins absurde, lorsqu'ils crurent que ces Phantomes avoient un pouvoir illimité, notion destitué de raison, mais ordinaire aux ignorens, qui s'imaginent que les Etres qu'ils ne connoissent pas ont une puissance merveilleuse.

§. 3.

Cette ridicule opinion ne fut pas plutôt divulguée que les Législateurs s'en servirent

pour

appuyer leur autorité. Ils établirent la croyance des Esprits qu'ils appellerent *Religion*, espérant que la crainte que le peuple auroit de ces puissances invisibles le retiendroit dans son devoir ; & pour donner plus de poids à ce dogme ils distinguérent les *Esprits* ou *Démons* en bons & mauvais : les uns furent destinés à exciter les hommes à observer leurs loix, les autres à les retenir & à les empêcher de les enfreindre.

Pour savoir ce que c'est que les Démons, il ne faut que lire les Poëtes Grecs & leurs Histoires, & sur-tout ce qu'en dit Hésiode dans sa Théogonie où il traite amplement de la génération & de l'origine des Dieux.

§. 4.

Les Grecs sont les premiers qui les ont inventés ; de chez eux ils ont passé, par le moyen de leurs Colonies, dans l'Asie, dans l'Egipte & l'Italie. C'est-là où les Juifs, qui étoient dispersés à Alexandrie & ailleurs, en ont eu connoissance. Ils s'en sont heureusement servis comme les autres peuples, mais avec cette différence qu'ils n'ont pas nommé *Démons*, comme les Grecs, les bons & les mauvais Esprits indifféremment, mais seulement les mauvais, réservant au seul

bon

Démon le nom d'*Esprit*, de *Dieu*, & appellant *Prophètes* ceux qui étoient inspirés par le bon Esprit; de plus, ils regardoient comme des effets de l'Esprit Divin tout ce qu'ils regardoient comme un grand bien, & comme effets du *Caco-Démon* ou Esprit malin tout ce qu'ils estimoient un grand mal.

§. 5.

Cette distinction du bien & du mal leur fit appeller *Démoniaques* ceux que nous nommons, *Lunatiques*, *Insensez*, *Furieux*, *Epileptiques*; comme aussi ceux qui parloient un langage inconnu. Un homme mal fait & mal propre étoit, à leur avis, possédé d'un Esprit immonde; un muet l'étoit d'un Esprit muet. Enfin les mots d'*Esprit* & de *Démon* leur devinrent si familiers qu'ils en parloient en toute rencontre: d'où il est clair que les Juifs croyoient, comme les Grecs, que les Esprits ou Phantomes n'étoient pas de pures chimères, ni des visions, mais des êtres réels indépendans de l'imagination.

§. 6.

De là vient que la Bible est toute rem-

plie

de contes sur les Esprits, les Démons & les Démoniaques; mais il n'y est dit nulle part comment & quand ils furent créés, ce qui n'est guères pardonnable à Moyse qui s'est, dit-on, mêlé de parler de la création du Ciel & de la Terre. Jésus qui parle assez souvent d'Anges & d'Esprits bons & mauvais ne nous dit pas non-plus s'ils sont matériels ou immatériels. Cela fait voir que tous les deux ne savoient que ce que les Grecs en avoient appris à leurs ancêtres. Sans cela Jésus-Christ ne seroit pas moins blâmable de son silence que de sa malice à refuser à tous les hommes la grace, la foi & la piété qu'il assure leur pouvoir donner.

Mais pour revenir aux Esprits, il est certain que ces mots *Démon*, *Satan*, *Diable*, ne sont point des noms propres qui désignent quelque individu, & qu'il n'y eut jamais que les ignorans qui y crurent, tant parmi les Grecs qui les inventerent, que parmi les Juifs qui les adopterent. Depuis que ces derniers furent infectés de ces idées, ils appropriérent ces noms qui signifient *ennemi*, *accusateur* & *exterminateur*, tantôt aux Puissances invisibles, tantôt aux visibles, c'est-à-dire aux Gentils qu'ils disoient habiter le Royaume de Satan, n'y ayant qu'eux

qu'eux, dans leur opinion, qui habitaſſent celui de Dieu.

§. 7.

Comme Jéſus-Chriſt étoit Juif & par conſéquent fort imbu de ces opinions, il ne faut pas s'étonner ſi l'on rencontre ſouvent dans ſes Evangiles & dans les écrits de ces diſciples, ces mots de *Diable*, de *Satan*, d'*Enfer*, comme ſi c'étoit quelque choſe de réel ou d'effectif. Cependant il eſt très-évident, comme nous l'avons déjà fait obſerver, qu'il n'y a rien de plus chimérique; & quand ce que nous avons dit ne ſuffiroit pas pour le prouver, il ne faut que deux mots pour convaincre les opiniâtres.

Tous les Chrétiens demeurent d'accord que Dieu eſt la ſource de toutes choſes, qu'il les a créées, qu'il les conſerve, & que ſans ſon ſécours elles tomberoient dans le néant, ſuivant ce principe il eſt certain qu'il a crée ce qu'on appelle le *Diable* ou *Satan*. Or ſoit qu'il l'ait créé bon ou mauvais (ce dont il ne s'agit pas ici) il eſt inconteſtablement l'ouvrage du premier Principe; s'il ſubſiſte tout méchant qu'il eſt, comme on le dit, ce ne peut être que par la volonté de Dieu. Or, comment eſt-il poſſibl-

sible de concevoir que Dieu conserve une creature, qui non-seulement le haït mortellement & le maudit sans-cesse, mais qui s'efforce encore de lui débaucher ses amis pour avoir le plaisir de le mortifier? Comment dis-je, est-il possible que Dieu laisse subsister ce Diable pour lui faire à lui-même tout le chagrin qu'il peut, pour le détrôner s'il étoit en son pouvoir, & pour détourner de son service ses Favoris & ses Elus?

Quel est ici le but de Dieu, ou plutôt que nous veut-on dire en nous parlant du Diable & de l'Enfer? Si Dieu peut tout & qu'on ne puisse rien sans lui, d'où vient que le Diable le haït, le maudit, & lui enleve ses amis? Ou Dieu y consent, ou il n'y consent pas: S'il y consent, le Diable en le maudissant ne fait que ce qu'il doit, puisqu'il ne peut que ce que Dieu veut; par séquent ce n'est pas le Diable, mais Dieu même qui se maudit: chose absurde, s'il en fût jamais! S'il n'y consent pas, il n'est pas vrai qu'il soit Tout-puissant, & par conséquent il y a deux Principes, l'un du bien & l'autre du mal; l'un qui veut une chose, l'autre qui veut le contraire. Où nous conduira ce raisonnement? A faire avouer sans réplique que ni Dieu, ni le Diable, ni

ni le Paradis, ni l'Enfer, ni l'Ame ne ſont point ce que la Religion les dépeint, & que les Théologiens, c'eſt-à-dire, ceux qui débitent des fables pour des vérités, ſont des gens de mauvaiſe foi qui abuſent de la crédulité des Peuples pour leur inſinuer ce qui leur plaît, comme ſi le vulgaire étoit abſolument indigne de la vérité, ou ne dût être nourri que de chimères, dans leſquelles un homme raiſonnable ne voit que du vuide, du néant & de la folie.

Il y a longtems que le monde eſt infecté de ſes abſurdes opinions; cependant de tout tems il s'eſt trouvé des eſprits ſolides & des hommes ſincères, qui malgré la perſécution ſe ſont récriés contre les abſurdités de leur ſiècle, comme on vient de faire dans ce petit Traité. Ceux qui aiment la vérité y trouveront, ſans-doute, quelque conſolation; c'eſt à ceux-là que je veux plaire ſans me ſoucier du jugement de ceux à qui les préjugés tiennent lieu d'oracles infaillibles.

Felix qui potuit rerum cognoſcere cauſas,
Atque metus omnes & inexorabile fatum
Subjecit pedibus, ſtrepitumque Acherontis avari.
Virg. Géorg. Liv. 2. ℣. 490.

Fin du Traité.

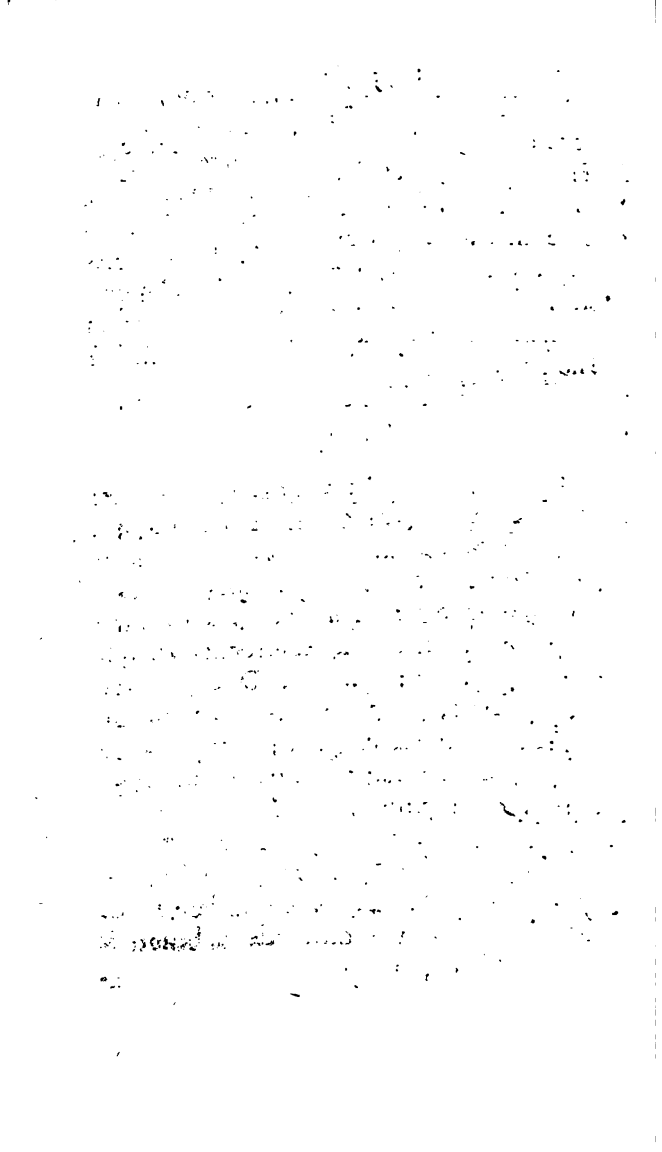

SENTIMENS
SUR LE TRAITE
DES TROIS IMPOSTEURS.

IL y a longtems qu'on dispute s'il y a eu véritablement un Livre Imprimé sous le titre *de Tribus Impostoribus.*

Mr. de la Monnoye informé qu'un Savant d'Allemagne (*a*) vouloit publier une dissertation pour prouver qu'il y a eu véritablement un Livre imprimé, *de Tribus Impostoribus*, écrivit à un de ses amis une Lettre pour établir le contraire: Cette Lettre fût communiquée par Mr Bayle à M. Basnage de Beauval, qui en donna au mois de Février 1694. un extrait dans son Histoire des Ouvrages

(*a*) Daniel George Mothof, mort le 30. Juin 1698. sans avoir tenu parole.

Ouvrages des Savans. Postérieurement Mr. de la Monnoye a fait sur cette matière une plus emple dissertation, dans une Lettre de Paris du 16. Juin 1712. à M. le Président Bouhier, dans laquelle il assure qu'on trouvera en petit l'Histoire presque complette de ce fameux Livre.

Il réfute d'abord l'opinion de ceux qui attribuent cet Ecrit à l'Empereur *Frédéric I.* Cette fausse imputation vient d'un endroit de Grotius dans son appendice du traité *de Antichristo*, dont voici les termes:

Librum de tribus impostoribus abfit ut Papa tribuam aut Papæ oppugnatoribus; jam olim inimici Frederici Barbarossæ imperatoris famam sparserant libri talis, quasi jussu ipsius scripti, sed ab ea tempore, nemo est qui viderit; quare fabulam esse arbitror. C'est Colomiez qui rapporte cette citation pag. 28. de ses *mêlanges Historiques.* Mais il y a deux fautes, ajoute-t-il: 1°. Ce ne fut pas *Frédéric I.* ou *Barberousse* qu'on faisoit auteur de ce livre, mais *Frédéric II.* son petit-fils, comme il paroît par les Epîtres de *Pierre des Vignes*, son Sécrétaire & son Chancelier, & par *Mathieu Paris*, qui rapportent qu'il fut accusé d'avoir dit que *le monde avoit été séduit par trois imposteurs*, & non pas d'avoir

d'avoir composé un Livre sous ce titre. Mais cet Empereur a fortement nié qu'il eût jamais dit pareille chose. Il détesta le blasphême qu'on lui reprochoit, déclarant que c'étoit une calomnie atroce : ainsi c'est à tort que *Lipse* & d'autres écrivains l'ont condamné sans avoir assez examiné ses défenses.

Averroes, près d'un siecle auparavant, s'étoit moqué des trois Religions & avoit dit que (*a*) *la Religion Judaïque étoit une Loi d'enfans, la Chrétienne une Loi d'impossibilité, & la Mahométanne une Loi de pourceaux.*

Depuis, plusieurs ont écrit avec beaucoup de liberté sur le même sujet.

On lit dans *Thomas de Cantimpré* qu'un Maître *Simon de Tournay* disoit que *trois Séducteurs, Moyse, Jésus-Christ & Mahomet avoient infatué de leur doctrine le genre humain.* C'est apparemment ce Maître *Simon de Churnay* dont *Mathieu Paris* conte une autre impiété, & le même que *Polidore de Virgile* appelle *de Turvay*, noms l'un & l'autre corrompus.

Parmi

(*a*) Apud Nevizanum 1. Silvæ nupt. 2. n. 122.

Parmi les Manuſcrits de la Bibliothèque de M. l'Abbé *Colbert* que le Roi a acquis en 1732, il s'en trouve un numméroté 2071 qui eſt *d'Alvare Pélage*, Cordélier Eſpagnol, Evêque de Salves & Algarve, connu par ſes livres de *Planctu Eccleſiæ*, qui rapporte qu'un nommé *Scotus* Cordélier & Jacobin, détenu priſonnier à Lisbone pour pluſieurs impiétés, avoit traité également d'impoſteurs Moyſe, Jéſus-Chriſt & Mahomet, diſant que le premier avoit trompé les Juifs, le ſecond les Chrétiens, & le troiſième les Sarrazins. *Diſſeminavit iſte impius hæreticus in Hiſpaniâ* (ce ſont les termes d'*Alvare Pélage*) *quod tres deceptores fuerunt in mundo, ſcilicet Moyſes qui deceperat Judeos, & Chriſtus qui deceperat Chriſtianos, & Mahometus qui decepit Sarrazenos.*

Le bon *Gabriel Barleste* dans un ſermon de *St. André* fait dire à *Porphire* ce qui ſuit: *& ſic falſa eſt Porphirii ſententia, qui dixit tres fuiſſe garrulatores qui totum mundum ad ſe converterunt; primus fuit Moyſes in Populo Judaico, ſecundus Mahometus, tertius Chriſtus.* Belle Chronologie qui met Jéſus-Chriſt & Porphire après Mahomet!

Les

Les Manuſcrits du Vatican, cités par *Odonir Rainaldo*, Tome 19 des Annales Eccléſiaſtiques, font mention d'un *Jeannin de Solcia*, Chanoine de Bergame, Docteur en Droit Civil & Canon, nommé en Latin dans le Décret de Pie II *Javinus de Solcia*, condamné le 14 Novembre 1459, pour avoir ſoûtenu cette impiété que Moyſe, Jéſus-Chriſt & Mahomet avoient gouverné le monde à leur fantaiſie; *mundum pro ſuarum libito voluntatum rexiſſe.* Jean-Louis *Vivaldo de Mondovi*, qui écrivoit en 1506, & dont on a entr'autres ouvrages un Traité *de duodecim perſecutionibus Eccleſia Dei*, dit au Chapitre de la ſixième perſécution, qu'il y a des gens qui oſent mettre en queſtion lequel des trois Légiſlateurs a été le plus ſuivi, Jéſus-Chriſt, Moyſe, ou Mahomet: *qui in queſtionem vertere preſumunt, dicentes: quis in hoc mundo majorem gentium aut populorum ſequelam habuit, an Chriſtus, an Moyſes, an Mahometus?*

Herman Riſtvik, Hollandois, brûlé à la Haye en 1512, ſe mocquoit de la Religion Juive & de la Chrétienne: on ne dit pas qu'il parlât de la Mahométane, mais un homme qui traitoit Moyſe & Jéſus-Chriſt

d'imposteurs, pouvoit-il avoir meilleure opinion de Mahomet ?

On doit penser de même de l'Auteur inconnu des impiétés contre Jésus-Christ, trouvées l'an 1547 à Genève parmi les papiers du nommé *Gruet*. Un Italien nommé *Fausto da Longiano* avoit entrepris un ouvrage qu'il intituloit *Le Temple de la Vérité*, dans lequel il ne prétendoit pas moins que de détruire toutes les religions „ J'ai, „ dit-il, commencé un ouvrage intitulé *Le* „ *Temple de la Vérité*, dessein bizarre que „ peut-être je diviserai en trente livres ; on „ y verra la destruction de toutes les sec- „ tes, de la Juive de la Chrétienne, de la „ Mahométanne & des autres Religions, „ à prendre toutes ces choses dans leur pre- „ mier principe. „ Mais parmi les Lettres de *L'Aretin* à ce *Fausto*, il ne s'en trouve aucune où cet ouvrage soit désigné ; peut-être n'a-t-il jamais été achevé, & quand il l'auroit été & qu'il auroit paru, il seroit différent de celui dont il s'agit, dont on prétend qu'il y a une traduction Allemande imprimée *in folio*, dont il reste encore des exemplaires dans les Bibliothèques d'Allemagne. *Claude Beauregard*, en Latin *Berigardus*, Professeur en Philosophie, premièrement

mièrement à Paris, enſuite à Piſe, & enfin à Padoue, cite ou déſigne un paſſage du Livre *des trois Impoſteurs*, où les miracles que Moyſe fit en Egypte ſont attribués à la ſupériorité de ſon démon ſur celui des Magiciens de Pharaon. *Giordan Brun*, brûlé à Rome le 17 février 1600, a été accuſé d'avoir avancé quelque choſe d'approchant. Mais parce que *Beauregard* & *Brun* ont avancé de pareilles revêries, & ont jugé à propos de les citer comme tirées du Livre *des trois Impoſteurs*, eſt-ce une preuve ſûre qu'ils ayent lû ce livre ? Ils l'auroient ſans-doute mieux fait connoître, & auroient dit s'il eſt manuſcrit ou Imprimé, en quel volume & en quel lieu.

Tentzelius, ſur la foi d'un de ſes amis prétendu témoin oculaire, fait la deſcription du livre, ſpécifiant juſqu'au nombre de huit feuilles ou cahiers ; & voulant prouver au troiſième Chapitre que l'ambition des légiſlateurs eſt la ſource unique de toutes les Religions, il cite pour exemple Moyſe, Jéſus-Chriſt & Mahomet. *Struvius* après *Tentzelius* rapporte le même détail, & n'y trouvant rien que la fiction ne puiſſe inventer ne paroît pas plus diſpoſé à croire l'exiſtence du livre.

Le Journaliſte de Leipſic dans ſes *Acta eruditorum* du mois de Janvier 1709. pag. 36. & 37. produit cet extrait d'une Lettre dont voici le ſens : *Etant en Saxe, j'ai vu le livre des trois Impoſteurs, dans le Cabinet de M. * * *. C'eſt un volume in* 8°. *Latin, ſans marque ni du nom de l'Imprimeur, ni du tems de l'impreſſion, laquelle, à en juger par la caractère, paroiſſoit avoir été faite en Allemagne; j'eus beau employer toutes les inventions imaginables pour obtenir la permiſſion de le lire entier, le maître du Livre, homme d'une piété délicate ne voulût jamais y conſentir; & j'ai même ſçu qu'un célébre Profeſſeur de Wirtemberg lui en avoit offert une groſſe ſomme. Etant allé peu de tems après à Nuremberg, comme je m'y entretenois un jour de ce livre avec M.* ANDRE' MYLDORF, *homme reſpectable par ſon âge & par ſa doctrine, il m'avoua de bonne foi qu'il l'avoit lû, & que c'étoit M.* WLFER *Miniſtre qui le lui avoit prêté; ſur quoi de la maniere dont il me détailloit la choſe, je jugeai que c'étoit un exemplaire tout ſemblable au précédent; d'où je concluois qu'indubitablement c'étoit le Livre en queſtion; tout autre qui ne ſera pas in* 8°, *ni d'auſſi antienne Impreſſion*

preſſion ne pouvant être le véritable. L'Auteur de ce Livre auroit pû & dû donner plus d'éclairciſſement ; car il ne ſuffit pas de dire j'ai vû, il faut faire voir & démontrer qu'on a vû, autrement cela n'eſt pas plus authentique qu'un ouï-dire ; à quoi il faut réduire tous les Auteurs, dont il eſt juſqu'ici fait mention dans cette diſſertation.

Le premier qui ait parlé du Livre comme exiſtant, en 1543, eſt *Guillaume Poſtel* dans ſon Traité de la conformité de l'Alcoran avec la Doctrine des Lutheriens ou des Evangéliſtes qu'il nomme *Anévangéliſtes*, & qu'il entreprend de rendre tout-à-fait odieux, en voulant faire voir que le Luthéraniſme conduit droit à l'Athéiſme : Il en rapporte pour preuves trois ou quatre livres compoſés, ſelon lui, par des Athées, qu'il dit avoir été des premiers Sectateurs du prétendu nouvel Evangile. *Id arguit nefarius tractatus Villanovani de tribus Prophetis, cimbalum mundi, Pantagruelus, & nova inſula, quorum autores erant anevangeliſtarum anteſignani.* Ce *Villanovanus* que *Poſtel* dit Auteur du Livre *des trois Impoſteurs* eſt *Michel Servet*, fils d'un Notaire, qui, étant né en 1509 à Villanueva

en

en Arragon, a pris le nom de *Villanovanus* dans la préface qu'il ajoute à une Bible qu'il fit imprimer à Lyon en 1542, par *Hugues de la Porte*, & prenoit en France le nom de *Villeneuve*, sous lequel on lui fit son procès après avoir fait imprimer, en 1553 à Vienne en Dauphiné la même année de sa mort, son livre intitulé *Christianismi restitutio*, un Livre devenu extrêmement rare par les soins qu'on prit à Genève d'en rechercher les exemplaires pour les brûler; mais dans tous les Catalogues des Livres de *Servet*, on n'y trouve point le Livre *de tribus Impostoribus*. Ni *Calvin*, ni *Bèze*, ni *Alexandre Morus*, ni aucun autre défenseur du parti Huguenot, qui ont écrit contre *Servet*, & qui avoient intérêt de justifier son supplice & de le convaincre d'avoir composé ce Livre, aucun ne l'en avoit accusé. *Postel* Ex-jésuite, est le premier qui sans autorité l'a fait.

Florimond de Rémond, Conseiller au Parlement de Bordeaux, a écrit positivement avoir vû le Livre Imprimé. Voici ses termes. „ *Jacques Carlo* en sa Chronologie de l'an „ 1556, dit que le Palatinat se rempliſſoit „ de tels mocqueurs de Religion, nom- „ més *Lievanistes*, gens qui tiennent pour fables

„ les Livres Saints, ſur-tout du grand Lé-
„ giſlateur de Dieu, Moyſe : n'a-t-on pas
„ vû un livre forgé en Allemagne, quoi-
„ qu'imprimé ailleurs, au même tems que
„ l'héréſie jouoit auſſi ſon perſonnage, qui
„ ſemoit cette doctrine portant ce titre *des*
„ *trois Impoſteurs*, &c. ſe moquant des
„ trois Religions, qui ſeules reconnoiſſent
„ le vrai Dieu, la Juive, la Chrétienne
„ & la Mahométanne? Ce ſeul titre mon-
„ troit quel étoit le ſiècle de ſa naiſſance
„ qui oſoit produire un Livre ſi impie. Je
„ n'en euſſe pas fait mention ſi *Oſius* &
„ *Génébrard* avant moi n'en euſſent parlé.
„ Il me ſouvient qu'en mon enfance j'en vis
„ l'exemplaire au Collège de Preſle entre
„ les mains de *Ramus*, homme aſſez ré-
„ marquable par ſon haut & éminent ſa-
„ voir, qui embrouilla ſon eſprit parmi
„ pluſieurs recherches des ſecrets de la Re-
„ ligion qu'il manioit avec la Philoſophie.
„ On faiſoit paſſer ce méchant Livre de
„ main en main parmi les plus Doctes
„ deſireux de le voir. O aveugle curioſité!„
Tout le monde connoît *Florimond de Rémond* pour un Auteur ſans conſéquence, dont on diſoit communément trois choſes mémorables. *Edificabat ſine pecuniâ, judi-*

cabat

cabat sine conscientiâ, scribebat sine scientiâ. On sait même qu'il prêtoit souvent son nom au P. *Richaume* Jésuite qui (son nom étant fort odieux aux Protestans) se cachoit sous celui du Conseiller de Bordeaux. Mais si *Osius* & *Génébrard* en parloient aussi formellement que *Florimond de Rémond*, il y auroit de quoi balancer: voici ce que *Génébrard* en dit dans la page 39 de sa Réponse à *Lambert Danau*, Imprimée *in* 8° à Paris en 1581. *Non Blandratum non Alciatum, non Ochinum, ad Mahometismum impulerunt: non Valleum ad atheismi professionem induxerunt: non alium quemdam ad spargendum libellum de tribus Impostoribus quorum secundus esset Christus Dominus, duo alii Moyses & Mahometes, pellexerunt.* Mais est-ce assez spécifier ce Livre impie? & Génébrard dit-il l'avoir vû? & seroit-il possible qu'on n'en eût aujourd'hui plus, & de plus véritables connoissances s'il avoit véritablement existé? On sait combien de menteries se sont débitées dans tous les tems sur plusieurs livres qui ne se sont jamais trouvés, quoique des gens eussent assuré les avoir vus, & même cité les lieux où ils leur avoient été communiqués.

On

On a voulu dire que le livre *des trois Imposteurs* étoit dans la Bibliothéque de *Ad. Salvius*, Plénipotentiaire de Suéde à Munster, que la Reine *Christine* n'ayant pas voulu le lui demander pendant qu'il vivoit, aſſitôt qu'elle avoit ſçu ſa mort avoit envoyé Mr *Bourdelot* ſon premier Médecin, prier la Veuve de ſatisfaire ſa curioſité; mais qu'elle avoit répondu que le malade ſaiſi de remors de conſcience la veille de ſa mort avoit dans ſa chambre fait jetter le Livre au feu. C'eſt à-peu-près en même tems que *Christine* faiſoit chercher avec empreſſement le *Colloquium heptaplomeres* de *Bodin*, manuſcrit alors fort rare: Après une longue quête, elle parvint enfin à le trouver; mais quelque paſſion qu'elle eût de voir le Livre *de tribus Impoſtoribus*, quelque recherche qu'elle en eût fait faire dans toutes les Bibliothéques de l'Europe, elle eſt morte ſans avoir pû le déterrer. N'en peut-on pas conclurre qu'il n'exiſtoit pas? Sans quoi les ſoins de la Reine *Chriſtine* auroient infailliblement découvert ce Livre que *Poſtel* annonce avoir paru en 1543, & *Florimond de Rémond* en 1556. D'autres dans la ſuite ont aſſigné d'autres époques.

En

En 1654 *Jean-Baptiſte Morin*, Médecin célèbre & Mathématicien écrivit une Lettre ſous le nom de *Vincent Panurgue*, qu'il s'adreſſa à lui-même. *Vincentii Panurgii epiſtola de tribus Impoſtoribus, ad clariſſimum virum Joan. Bapt. Morinum Medicum.* Les trois Impoſteurs dont il veut parler ſont *Gaſſendi*, *Neure* & *Bernier*, qu'il veut rendre odieux par ce titre. *Chrétien Kortholt* en 1680, a donné le titre *de tribus Impoſtoribus* à ſon Livre contre *Herbet*, *Hobes*, & *Spinoſa*, & a dit dans ſa préface qu'on avoit vû le Traité véritable *des trois Impoſteurs* entre les mains d'un Libraire de Baſle : Tel a été l'abus qu'on a fait de ce titre contre des Adverſaires, & par où on a impoſé à la crédulité des demi-ſavans, qui, ſans examiner, ſont les dupes du premier coup d'œil. Car ſeroit-il poſſible, ſi ce Livre avoit exiſté véritablement, qu'on ne l'eût réfuté, comme on a fait le Livre des Préadamiſtes de M. *de la Peyrere*, & les écrits de *Spinoſa*, l'ouvrage même de *Bodin*? Le *Colloquium heptaplomeres*, quoique manuſcrit a été réfuté. Le Livre *de tribus Impoſtoribus* méritoit-il plus de grace? D'où vient n'a-t-il point été cenſuré & mis à l'Index? Pourquoi n'a-t-il point

été

brûlé pār la main du bourreau ? Les livres contre les bonnes mœurs ſe tolérent quelquefois, mais ceux qui attaquent auſſi fortement le fond de la Religion ne demeurent jamais impunis. *Glorimond de Rémond* qui dit avoir vu le livre, a affecté de dire qu'il étoit alors enfant, âge propre à écrire les Contes des Fées ; il cite *Ramus* qui étoit mort il y avoit trente ans, & ne pouvoit plus le convaincre de menſonge; il cite *Oſius* & *Génébrard*, mais en termes vagues ſans ſpécifier l'endroit de leurs œuvres. il dit qu'on faiſoit paſſer ce livre de main en main qu'on auroit plutôt dû enfermer & tenir ſous la clef.

On peut encore oppoſer ce paſſage de *Thomas Brovne* dont voici les mots partie 1 ere ſection 19. de ſon livre intitulé *Religio medici*, traduit de l'Anglois en Latin par *jean Merrivheater*, *monſtrum illud hominis, diis inferis a ſecretis ſcelus, nefarii illius tractatus de tribus impoſtoribus author quantumvis ab omni Religione alienus, adeò ut nec Judæus, nec Turca, nec Chriſtianus fuerit, planè tamen atheus non erat.* D'où on inférera qu'il falloit qu'il eût vu le livre pour juger ainſi de l'auteur. Mais *Brovne* ne parle de la ſorte que parceque *Bernardin Ochin*,

Ochin, qui, selon lui, comme il le marque par un astériſque, étoit Auteur de ce livre, étoit plutôt Déiſte qu'Athée, & que tout Déiſte avec de l'eſprit & un peu de littérature eſt capable de concevoir & d'exécuter un pareil deſſein *Molikius* dans ſa note ſur cet endroit de *Brovvne* n'aſſure pas, & avec raiſon, que ce livre fût d'*Ochin*, car on veut que ce livre ait été compoſé en Latin, & *Ochin* n'a jamais écrit qu'en Italien; de plus s'il avoit été ſoupçonné d'avoir eu part à cet ouvrage, ſes ennemis qui ont fait tant de bruit de quelques-uns de ſes Dialogues touchant la Trinité & touchant la Polygamie, ne lui auroient pas pardonné le Traité *des trois Impoſteurs*. Mais comment accorder *Brouvvne* & *Genébrard* qui traitent *Ochin* de Mahométan, & qui diſent qu'il n'étoit ſectateur ni de Moyſe, ni de Jéſus-Chriſt, ni de Mahomet? Que de contradictions!

Naudé par une ridicule mépriſe croyoit ce Traité des trois Impoſteurs d'*Arnauld de Villeneuve*, Ecrivain groſſier & barbare; & *Ernſtius* déclare avoir ouï dire étant à Rome a *Campanelle* que c'étoit l'ouvrage de *Muret*, Ecrivain très-poli & très-latin, poſtérieur de plus de deux ſiècles à *Arnauld*

nauld de Villeneuve : mais il faut qu'*Ernſtius* ſe trompe & que *Campanelle* ait varié, car dans la préface de ſon *Atheiſmus triumphatus*, & plus expreſſément encore dans ſa queſtion *de gentiliſmo non retinendo*, il dit que c'eſt d'Allemagne que l'ouvrage étoit parti : ou il faudra ſuppoſer qu'il n'y avoit que l'édition qui fût d'Allemagne, mais que la compoſition étoit de *Muret* : ce qui ſera entiérement oppoſé à ce que *Florimond de Rémond* a dit ci-deſſus que le livre avoit été forgé en Allemagne, quoique imprimé ailleurs : mais *Muret* a été accuſé à faux & ne doit pas avoir beſoin d'appologie. On a jugé de ſa religion par ſes mœurs. Les Huguenots fâchés de ce qu'ayant goûté leur doctrine il l'avoit depuis quittée ſans retour, ne l'ont pas épargné dans l'occaſion : *Bèze* dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique lui a reproché deux crimes dont le ſecond eſt l'Athéiſme. *Joſeph Scaligier* piqué contre [a] lui pour une baguatelle d'érudition ne lui a pas fait plus de juſtice : *Muret*, a-t-il dit malicieuſement, ſeroit le meilleur Chrétien

[a] Voyez à ce ſujet le Dictionnaire de Bayle, Art. *Trabea*.

tien du monde s'il croyoit en Dieu aussi bien qu'il persuaderoit qu'il y faut croire : De là sont venues les mauvaises impressions qu'on a prises contre *Muret*, au lieu d'avoir égard à la piété exemplaire dont il donna des marques édifiantes les dernières années de sa vie : on s'est avisé de le noircir cinquante ans après sa mort d'un soupçon inconnu à ses ennemis les plus déclarés, & duquel il est très-sûr que de son vivant il ne fût jamais atteint.

Des Compilateurs idiots, qui n'ont nulle teinture de critique ont enveloppé dans la même accusation le premier que la moindre apparence leur a offert ; un *Etienne Dolet*, d'Orléans ; un *François Pucci*, de Florence ; un *Jean Milton*, de Londres ; un *Merula* faux Mahométan ; on y a même mêlé *Pierre Aretin*, sans considérer qu'il étoit fort ignorant ; sans étude, sans lettres, & ne savoit que sa langue naturelle, parce qu'ils en ont ouï parler comme d'un Ecrivain très-hardi & très-licentieux ; & on s'est avisé de le faire auteur de ce Livre. Par la même raison on accuse *Pogge* & d'autres ; on remonte jusqu'à *Boccace*, sans-doute a cause de son troisième Conte de son Décaméron, où est rapportée la parabole des trois anneaux

neaux reſſemblans, de laquelle il fait une très-dangéreuſe application à la Religion Juive, à la Chrétienne & à la Mahométanne, comme s'il vouloit inſinuer qu'on peut embraſſer indifféremment l'une des trois, parce qu'on ne ſait à laquelle adjuger la préférence. On n'a pas non-plus oublié *Machiavel* & *Rabelais* que *Decker* nomme; & le Hollandois qui a traduit en François le Livre de la Religion du Médecin de *Brouvune*, dans ſes notes ſur le Chapitre 20, outre *Machiavel*, nomme encore *Eraſme*.

Avec moins d'extravagance on pourroit y mêler & *Pomponace* & *Cardan*. *Pomponace* Chap. 14. de ſon Traité de l'immortalité de l'ame raiſonnant en pur Philoſophe, & faiſant abſtraction de la croyance Catholique, à laquelle ſolemnellement à la fin de ſes Livres il proteſte de ſe ſoumettre, a oſé dire que la doctrine de l'immortalité de l'ame avoit été introduite par tous les fondateurs de Religion pour contenir les Peuples dans le devoir; en quoi, ou tout le monde, ou la plus grande partie, étoit dupe; parce que je ſuppoſe, ajoute-t-il, qu'il n'y ait que trois Religions, celle de Jéſus-Chriſt, celle de Moyſe & celle de Mahomet, ſi toutes

les trois ſont fauſſes, il s'enſuit que tout le monde eſt trompé : raiſonnement ſcandaleux, & qui, non-obſtant toutes les précautions de *Pomponace*, a donné lieu à *Jacques Charpentier* de s'écrier *quid vel hac ſola dubitatione in Chriſtiana Schola cogitari poteſt pernicioſius* ? *Cardan* fait encore pis dans le 11e. de ſes Livres de la *ſubtilité*; il compare entr'elles ſuccintement les quatre Religions générales, & après les avoir fait diſputer l'une contre l'autre, ſans qu'il ſe déclare pour aucune, il finit bruſquément de cette ſorte *his igitur arbitrio victoria relictis*; ce qui ſignifie qu'il laiſſe au hazard à décider de la victoire : paroles qu'il corrige de lui-même dans la ſeconde édition. Ce qui n'a pas empêché qu'il n'en ait été repris très-aigrement trois ans après par *Jules Scaligier* à cauſe du ſens terrible qu'elles renfermoient, & de l'indifférence qu'elles marquoient de la part de *Cardan*, touchant la victoire que l'un des quatres partis, quel qu'il fût, pouvoit remporter, ſoit par la force des raiſons, ſoit par la force des armes.

Dans le dernier article da *Naudeana*, qui eſt une rapſodie de bevues & de fauſſetés, il y a quelques recherches confuſes

ſes touchant le livre *des trois Impoſteurs*. Il y eſt dit que *Ramus* l'attribuoit à *Poſtel*, ce qui ne ſe trouve nulle part dans les écrits de *Ramus*; quoique *Poſtel* eût d'étranges viſions, & que *Henri Etienne* dépoſe lui avoir ouï dire que des trois Religions, la Juive, la Chrétienne, & la Mahométane, on pourroit en faire une bonne, il n'a pourtant dans aucune de ſes œuvres attaqué la Miſſion de Moyſe, ni la Divinité de Jéſus-Chriſt, & n'a pas même oſé ſoûtenir en termes précis que cette Religieuſe Hoſpitaliere Vénitienne qu'il appelloit ſa mere *Jeanne* ſeroit la rédemptrice des femmes, comme Jéſus-Chriſt avoit été le redempteur des hommes. Seulement, après avoir dit que dans l'homme *animus* étoit la partie maſculine, *anima* la féminine; il a eu la folie d'ajouter que ces deux parties ayant été corrompues par le péché, ſa mère *Jeanne* répareroit la féminine, comme Jéſus-Chriſt avoit réparé la maſculine. Le Livre où il débite cette extravaguance fût imprimé *in*-16 à Paris l'an 1553, ſous le titre *des trois Merveilleuſes Victoires des femmes*, & n'eſt pas devenu ſi rare qu'on ne le trouve encore aſſez aiſément; & l'on verroit de même celui qu'il auroit publié *des Trois Impoſteurs*

Impoſteurs, s'il étoit vrai qu'il fût venu à cet excès d'impiété. Il en étoit ſi éloigné que dès l'an 1543, il déclara hautement que l'ouvrage étoit de *Michel Servet*, & ne fit aucun ſcrupule pour ſe venger des Hugenots ſes calomniateurs de leur impoſer, dans une Lettre qu'il écrivit à *Maſius* l'an 1563, de l'avoir eux-mêmes fait imprimer à Caën, *nefarium illud trium impoſtorum Commentum ſeu liber contra Chriſtum, Moyſem & Mahometem Cadomi nuper ab illis qui Evangelio Calvini ſe addictiſſimos profitentur typis excuſſus eſt* : au même Chapitre du *Naudæana* il eſt parlé d'un certain *Barnaud* en des termes ſi embrouillés qu'on n'y comprend rien, à moins d'avoir un petit livre intitulé *le Magot Genêvois* ; c'eſt un *in*-8°. de 98 pages, imprimé l'an 1613, ſans nom de lieu ; l'Auteur ne s'y nomme pas non-plus, & pourroit bien être *Henry de Sponde*, depuis Evêque de Pamiers : il dit qu'en ce tems-là un Médecin nommé *Barnaud*, convaincu d'Arianiſme, le fût auſſi d'avoir fait le Livre *de Tribus Impoſtoribus*, qui à ce compte ſeroit de bien fraîche date. Ce qu'il y a de plus raiſonnable dans ce même dernier article du *Naudæana*, c'eſt qu'on y fait dire à *Naudé*, homme

homme d'une expérience infinie en matière de Livres, qu'il n'avoit jamais vû le livre *des trois Imposteurs*, qu'il ne le croyoit pas imprimé, & qu'il estimoit fabuleux tout ce qu'on en débitoit.

On peut encore ajouter à ce catalogue le fameux athée *Jules César Vanini*, brûlé à Toulouse, l'an 1619, sous le nom de *Lucilio Vanino* accusé d'avoir répandu ce mauvais Livre en France quelques années avant celle de son supplice.

S'il y a des Ecrivains follement crédules, gens dépourvus de sens commun, qui puissent admettre ces impertinences, & assurer que ce livre se vendoit publiquement alors en divers endroits de l'Europe, les exemplaires n'en devroient pas être si rares; un seul suffiroit pour résoudre la question: mais on n'en voit aucun, ni de ceux-là, ni de ceux qu'on dit avoir été imprimés, soit par *Chrétien Wechel* à Paris, vers le milieu du seizième siècle, soit par le nommé *Nachtégal* à la Haye en 1614 ou 1615. Le Père *Théophile Raynaud* a dit que le premier de riche qu'il étoit, tomba par punition divine dans une extrême pauvreté. *Mullerus* dit que le second fut chassé de la Haye avec ignominie. Mais *Bayle* dans

son

son Dictionnaire au nom de *Vvechel*, a solidement réfuté la fable qu'on a débitée de cet Imprimeur. A l'égard de *Nachtegal*, *Spizélius* rapporte que cet homme qui étoit d'Alcmar, fût chassé, non pour avoir publié le Livre *des trois Imposteurs*, mais pour y avoir proféré quelques blasphêmes de cette espèce. Enfin qu'on parcoure avec attention & patience ce que dit *Vincent Placcius* dans l'édition *in-folio* de son vaste ouvrage *de Anonimis & Pseudonimis*, *Chrétien Korthold* dans son livre *de Tribus Impostoribus*, revu par son fils *Sébastien*, & enfin *Struvius* dans l'édition de 1706 de sa dissertation *de doctis Impostoribus*? on ne trouvera rien dans leurs recherches qui prouve que ce Livre a existé; & il est étonnant que *Struvieux*, qui, malgré les preuves plus spécieuses que *Tentzelius* avoit pû lui rapporter de l'existence de ce Livre, s'étoit toujours tenu ferme à la négative, se soit avisé depuis de croire le Livre existant sur la plus frivole raison qui se puisse imaginer.

Une préface anecdote de l'*Atheismus triumphatus* lui étant tombée entre les mains, il y trouva que l'auteur, pour se disculper du crime qu'on lui avoit imputé d'avoir

fait

fait le livre *de tribus impostoribus* répondit que 30. ans avant qu'il vînt au monde ce livre avoit vu le jour. Chose merveilleuse! cette réponse avancée en l'air a paru si démonstrative à *Struvius* qu'il a cessé de douter de l'existence du livre, concluant qu'elle étoit sûre puisqu'il n'étoit plus permis d'ignorer le tems de l'édition, qui ayant précédé de 30. ans la naissance de *Campanelle* arrivée en 1568. tomboit par conséquent juste en 1538. De là poussant les découvertes plus loin, il s'est déterminé à prendre *Bocace* pour auteur du livre, par une mauvaise interprétation du livre de *Campanelle* qui au Chapitre 2. N°. 6. du livre intitulé *Atheismus triumphatus* s'exprime en ces termes *hinc Boccacius in fabellis impiis probare contendit non posse discerni inter legem Christi, Moisis & Mahometis quia eadem signa habent uti tres annuli consimiles.* Mais *Campanelle* a-t-il entendu par là que *Bocace* fût auteur du livre *de tribus impostoribus*? bien loin de cela; répondant ailleurs à cette objection des Athées, il dit y avoir satisfait ailleurs *contra Boccacium & librum de tribus impostoribus*: & *Struvius* au parag. 9. de sa dissertation *de doctis impostoribus* cite lui-même le passage

ge d'*Ernstius*, qui dit que *Campanelle* lui a dit que le live étoit de *Muret*: mais *Muret* étoit né en 1526, & le livre ayant été imprimé en 1538; *Muret* ne pouvoit avoir que 12 ans, âge auquel on ne présumera jamais qu'il ait été capable d'avoir composé un tel livre. Il faut donc conclure que le livre *de Tribus Impostoribus*, écrit en Latin & imprimé en Allemagne n'a jamais existé. Il n'y a jamais eu de livre imprimé, quelque rare qu'il ait été dont on n'ait eu plus de connoissance & plus distincte & plus circonstanciée.

Quoiqu'on n'ait point vu les Ouvres de *Michel Servet*, où a toujours sçu qu'elles avoient été imprimées, ou elles l'avoient été. Avant les deux éditions modernes, qui ont été faites du *Cymbalum mundi*, ouvrage de *Bonnaventure des Perrieres*, caché sous le nom de *Thomas Du Clevier*, qui dit l'avoir traduit du Latin, & dont il ne restoit que deux exemplaires anciens, l'un dans la Bibliothèque du Roi, & l'autre dans celle de Mr. *Bigot*, de Rouen; on savoit qu'ils étoient imprimés, le tems & le nom du Libraire: il en est de même du Livre de *la Béatitude des Chrétiens, ou le fléau de la foi*, dont l'Auteur *Geoffroi Valée*, d'Orleans

fût pendu & brûlé en Grève, le 9 Février 1573, après avoir abjuré ſon erreur, petit Livre de 13 pages *in*-8°., imprimé ſans nom de lieu & ſans date, très-mal raiſonné, mais ſi rare que l'exemplaire qu'en avoit M. l'Abbé *d'Etrées* eſt peut-être l'unique. Quand tous ces Livres auroient abſolument péri, on ne douteroit pas néanmoins qu'ils n'euſſent exiſté, parce que leur Hiſtoire eſt auſſi vraïe que celle du Livre *des trois Impoſteurs* eſt apocryphe.

REPONSE

A LA DISSERTATION

DE M. DE LA MONNOYE,

SUR LE TRAITÉ

DES TROIS IMPOSTEURS.

UNE eſpèce de Diſſertation aſſez peu démonſtrative ; qui ſe trouve à la fin de la nouvelle édition du *Menagiana* qu'on vient de publier en ce pays, donne occaſion de mettre la main à la plume pour donner quelque certitude au Public ſur un fait ſur lequel il ſemble que tous les Savans veulent exercer leur critique, & en même tems pour diſculper un très-grand nombre de très-habiles Perſonnages, & même quelques-uns d'une vertu diſtinguée, qu'on a taché de faire paſſer pour être les Auteurs du

du Livre qui fait le ſujet de cette Diſſertation, qu'on dit être de M. *de la Monnoye*: Je ne doute pas que ce nouveau Livre ne ſoit déjà entre vos mains; vous voyez que je veux parler du petit Traité *de Tribus Impoſtoribus*. L'Auteur de la Diſſertation ſoûtient la non-exiſtance de ce Livre, & tache de prouver ſon ſentiment par des conjectures, & ſans aucune preuve capable de faire impreſſion ſur un eſprit accoûtumé à ne pas ſouffrir qu'on lui en faſſe accroire. Je n'entreprendrai pas de réfuter, article par article, cette Diſſertation qui n'a rien de plus nouveau que ce qui ſe trouve dans une Diſſertation Latine *de Doctis Impoſtoribus* de M. *Burchard Gotteffle Struve*, imprimée pour la ſeconde fois à *Jene* chez *Muller* en 1706, & que l'Auteur a vue puiſqu'il la cite. J'ai en main un moyen bien plus ſûr pour détruire cette Diſſertation de M. *de la Monnoye*, en lui apprenans que j'ai vû *meis oculis* le fameux petit Traité *de Tribus Impoſtoribus*, & que je l'ai dans mon Cabinet. Je vais vous rendre compte, Monſieur, & au Public de la manière dont je l'ai découvert, & comment je l'ai vû; & je vous en donnerai un court & fidèle extrait.

étan

Etant à Francfort-sur-le-Mein en 1706, je m'en fus un jour chez un des Libraires le mieux assorti en toutes sortes de livres, avec un Juif & un ami nommé *Frecht*, Etudiant alors en Théologie : Nous examinions le catalogue du Libraire lorsque nous vîmes entrer dans la boutique un espèce d'Officier Allemand qui s'adressant au Libraire lui demanda en Allemand, s'il vouloit conclure leur marché, ou qu'il alloit chercher un autre Marchand. *Frecht*, qui reconnut l'Officier, le salua & renouvella leur connoissance ; ce qui donna occasion à mon ami de demander à cet Officier, qui s'appelloit *Travsendorff*, ce qu'il avoit à démêler avec le Libraire. *Travsendorff* lui répondit qu'il avoit deux manuscrits & un livre très-ancien dont il vouloit faire une petite somme pour la Campagne prochaine, & que le Libraire se tenoit à 50. Rixdales, ne lui voulant donner que 450. Rixdales de ces trois livres, dont il en vouloit tirer 500. Cette grosse somme pour deux manuscrits & un petit livret, excita la curiosité de *Frecht*, qui demanda à son ami s'il ne pouvoit pas voir des pièces qu'il vouloit vendre si cher. *Travsendorff* tira aussitôt de sa poche un paquet de parche-

min

main lié d'un cordon de ſoie, qu'il ouvrit, & entira de ſes trois livres. Nous entrâmes dans le Magaſin du Libraire pour les examiner en liberté, & le premier que *Frecht* ouvrit, ſe trouva l'Imprimé, qui avoit un titre Italien écrit à la main à la place du véritable titre qui avoit été déchiré. Ce titre étoit *Spacio della Beſtia triumphante* dont l'impreſſion ne paroiſſoit pas ancienne: je crois que c'eſt le même dont *Tolaud* a fait imprimer une traduction en Anglois il y a quelque années, & dont les exemplaires ſe ſon vendus ſi cher. Le ſecond qui étoit un vieux manuſcrit Latin d'un caractere aſſez difficile, n'avoit point de titre, mais au haut de la premiere pag. étoit écrit en aſſez gros caractere: *Othoni illuſtriſſimo amico meo cariſſimo* F. I. S. D., & l'ouvrage commençoit par une lettre dont voici les premieres lignes: *quod de tribus famoſiſſimis nationum deceptoribus in ordinem juſſu meo digeſſit doctiſſimus ille vir quorum ſermone de illa re in muſeo meo habuiſti exſcribi curavi, atque Codicem illum ſtylo aque vero ac puro ſcriptum ad te quam primum mitto: etenim* &c. L'autre manuſcrit étoit auſſi Latin & ſans titre, & commençoit par ces mots, qui ſont, ce me ſemble, de Cicéron, dans le

premier livre *de natura Deorum. Qui verò deos esse dixerunt tanta sunt in varietate & dissensione constituti, ut eorum molestum sit annumerare Sententias..... alterum fieri potest profectò, ut earum nulla; alterum certè non potest, ut plus una vera sit.*

Frecht, après avoir ainsi parcouru les trois Livres avec assez de précipitation, s'arrêta au second, dont il avoit souvent entendu parler, & duquel il avoit lu tant d'histoires différentes; & sans rien examiner des deux autres il tira *Travvsendorff* à part, & lui dit qu'il trouveroit partout des marchands pour ces trois Livres. On ne parla pas beaucoup du Livre Italien, & pour l'autre on convint en lisant par-ci par-là quelques phrases, que c'étoit un système d'athéisme démontré. Comme le Libraire s'en tenoit à son offre, & ne vouloit pas convenir avec l'Officier, nous sortimes & fumes au logis de *Frecht*, qui ayant ses vues fit venir du vin, & en priant *Travvsendorff* de nous apprendre comment ces trois Livres lui étoient tombés entre les mains, nous lui fimes vuider tant de rasades que sa raison étant en garouage, *Frecht* obtint sans beaucoup de peine qu'il lui laissât le manuscrit *de Tribus famosissimis deceptoribus*

bus ; mais il falut faire un ſerment exécrable qu'on ne le copieroit pas. A cette condition nous nous en vîmes les maîtres, Vendredi à dix heures du ſoir juſqu'au Dimanche au ſoir que *Trauſendorff* le viendroit chercher & vuider encore quelques bouteilles de ce vin qui étoit à ſon goût.

Comme je n'avois pas moins d'envie que *Frecht* de connoître ce livre, nous nous mîmes auſſitôt à le parcourir, bien réſolus de ne pas dormir juſqu'au Dimanche. Le livre étoit donc bien gros, dira-t'on? point du tout, c'étois un gros in-8°. de dix cahiers, ſans la Lettre qui étoit à la tête, mais d'un ſi petit caractere, & chargé de tant d'abbréviations ſans points ni virgules, que nous eûmes bien de la peine à en déchiffrer la premiere page en deux heures de tems; mais alors la lecture nous en devint plus aiſée, c'eſt ce qui me fit propoſer à mon ami *Frecht* un moyen, qui me ſent aſſez la politique Jéſuitique, pour avoir une coppie de ce célèbre Traité, ſans fauſſer ſon ſerment, qui avoit été fait *ad mentem interrogantis* : & il eſt probable que *Trauſendorff*, en exigeant qu'on ne copiât pas ſon livre, entendoit qu'on ne le tranſcrivît point; ainſi mon expédient fut que nous

en fissions une traduction : *Frecht* y consentit après quelques difficultés, & nous mîmes aussitôt la main à l'œuvre. Enfin nous nous vîmes maîtres du livre le Samedi vers minuit. Je repassai ensuite à loisir notre hâtive traduction, & nous en primes chacun une copie, nous engageant de n'en donner à personne. Quant à *Trausendorff*, il tira les 500 Rixdals du Libraire, qui avoit cette commission d'un Prince de la Maison de Saxe, qui savoit que ce Manuscrit avoit été enlevé de la Bibliothéque de Munich, lorsqu'après la défaite des François & des Bavarois à Hochstet les Allemands s'emparerent de cette ville où *Trausendorff*, comme il nous l'a raconté, étant entré d'appartement en appartement, jusqu'à la Bibliothèque de S. A. Elect., ce paquet de parchemin & ce cordon de soie jaune s'étant offerts à ses yeux, il n'avoit pu résister à la tentation de le mettre dans sa poche, se doutant que ce pouvoit être quelque pièce curieuse ; en quoi il ne se trompoit point.

Reste, pour faire l'histoire entière de l'invention de ce Traité, à vous dire les conjectures que nous fîmes *Frecht* & moi sur son origine. Nous tombâmes d'accord

que

que cet *illuſtriſſimo Othoni*, à qui il eſt envoyé, étoit *Oton l'Illuſtre*, Duc de Bavière, fils de *Louis I*, & petit-fils d'*Othon le Grand*, Comte de Schiven & de Vvitelſpach, à qui l'Empereur *Frédéric Barberouſſe* avoit donné la Baviére pour récompenſer ſa fidélité, en l'ôtant à *Henri le Lion* pour punir ſon ingratitude : or cet *Othon l'Illuſtre* ſuccéda à ſon Père *Louis I*, en 1230, ſous le règne de l'Empereur *Frédéric* II, petit-fils de *Frédéric Barberouſſe*, & dans le tems que cet Empereur ſe brouilla tout-à-fait avec la Cour de Rome à ſon retour de Jéruſalem ; ce qui nous a fait conjecturer que F.I.S.D., qui ſuivoit *l'amico meo cariſſimo, ſignifioit Frédéricus Imperator ſalutem dicit*, conjecture d'où nous conclumes que le Traité *de Tribus Impoſtoribus* avoit été compoſé depuis l'an 1230, par l'ordre de cet Empereur animé contre la Religion, à cauſe des mauvais traitemens qu'il recevoit du Chef de la ſienne, lequel étoit alors *Grégoire IX.* dont il avoit été excommunié avant de partir pour ce voyage & qu'il avoit pourſuivi juſque dans la Syrie, où il avoit empêché par ſes intrigues ſa propre armée de lui obéir. Ce Prince à ſon retour fût aſſiéger le Pape dans Rome, après avoir

ravagé les Provinces des environs, & ensuite il fit avec lui une paix qui ne dura guére, & qui fût suivie d'une animosité si violente entre l'Empereur & le Saint Pontife qu'elle ne finit que par la mort de celui-ci, qui mourut de chagrin de voir *Frédéric* triompher de ses vaines fulminations, & démasquer les vices du St. Père dans les vers satyriques qu'il fit répandre de tous côtés, en Allemagne, en Italie & en France. Mais nous ne pumes déterrer quel étoit ce *doctissimis vir* avec qui *Othon* s'étoit entretenu de cette matière dans le cabinet, & apparemment en la compagnie de l'Empereur *Frédéric*, à moins qu'on ne dise que c'est le fameux *Pierre des Vignes* Sécrétaire, ou comme d'autres veulent Chancellier de l'Empereur *Frédéric II.* Son Traité *de potestate Imperiali* & ses Epîtres nous apprennent quelle étoit son érudition & le zèle qu'il avoit pour les intérêts de son Maître, & son animosité contre *Grégoire IX*, les Ecclésiastiques & les Eglises de son tems. Il est vrai que dans une de ses Epîtres, il tâche de disculper son Maître, qu'on accusoit dès-lors d'être Auteur de ce livre, mais cela pourroit appuyer la conjecture & faire croire qu'il ne plaidoit pour

Frédéric

Frédéric qu'afin qu'on ne mît pas sur son compte une traduction si scandaleuse : & peut-être nous auroit-il ôté tout prétexte de conjecture ; en confessant la vérité, si lorsque *Frédéric* le soupçonnant d'avoir conspiré contre sa vie ne l'eût condamné à avoir les yeux crevés, & à être livré aux Pisantins ses cruels ennemis, & si le désespoir n'eût avancé sa mort dans un infâme cachot, d'où il ne pouvoit se faire entendre à personne. Ainsi voilà détruites toutes les fausses accusations contre *Averroë*, *Bocace*, *Dolet*, *Aretin*, *Servet*, *Ochin*, *Postel*, *Pomponace*, *Campanelle*, *Pogge*, *Pulci*, *Muret*, *Vanini*, *Milton* & plusieurs autres; & le livre se trouve avoir été composé par un Savant du premier ordre de la Cour de cet Empereur, & par son ordre. Quant à ce qu'on a soûtenu qu'il avoit été imprimé, je crois pouvoir avancer qu'il n'y a guere d'apparence, puisqu'on peut s'imaginer que *Frédéric* ayant tant d'ennemis de tous côtés, n'aura pas divulgué ce Livre, qui leur auroit donné une belle occasion de publier son irréligion, & peut-être n'y en eût-il jamais que l'original, & cette coppie envoyée à *Othon* de Bavière.

En voila, ce me semble, assez pour la découverte

de ce Livre, & pour l'époque de ſon origine : Voici ce qu'il contient.

Il eſt diviſé en ſix livres ou chapitres, chacun deſquels contient pluſieurs paragraphes ; le premier chapitre a pour titre *de Dieu*, & contient ſix paragraphes, dans leſquels l'Auteur, voulant paroître exempt de tous préjugés d'éducation ou de parti, fait voir que quoique les hommes ayent un intérêt tout palticulier de connoître la vérité, cependant ils ne ſe répaiſſent que d'opinions & d'imaginations, & que trouvant des gens qui ont intérêt de les y entretenir, ils y reſtent attachés, quoiqu'ils puiſſent facilement en ſecouer le joug, en faiſant le moindre uſage de leur raiſon. Il paſſe enſuite aux idées qu'on a de la Divinité, & prouve qu'elles lui ſont injurieuſes, & qu'elles conſtituent l'Etre le plus affreux & le plus imparfait qu'on puiſſe s'imaginer : Il s'en prend à l'ignorence du Peuple, ou plutôt à ſa ſotte crédulité en ajoutant foi aux viſions des Prophêtes & des Apôtres, dont il fait un portrait conforme à l'idée qu'il en a.

Le ſecond Chapitre traite des raiſons qui ont porté les hommes à ſe figurer un Dieu ; il eſt diviſé en onze paragraphes, où l'on prou-

prouve que de l'ignorence des cauſes Phyſiques eſt née une crainte naturelle à la vûe de mille accidens terribles, laquelle a fait douter s'il n'exiſtoit pas quelque Puiſſance inviſible : doute & crainte, dit l'Auteur, dont les fins Politiques ont ſçu faire uſage ſelon leurs intérêts, & ont donné cours à l'opinion de cette exiſtence qui a eté confirmée par d'autres qui y trouvoient leur intérêt particulier, & s'eſt enracinée par la ſottiſe du Peuple toujours admirateur de l'extraordinaire, du ſublime & du merveilleux. Il examine enſuite quelle eſt la nature de Dieu, & détruit l'opinion vulgaire des cauſes finales comme contraires à la ſaine Phyſique : Enfin il fait voir qu'on ne s'eſt formé telle ou telle idée de la Divinité, qu'aprés avoir réglé ce que c'eſt que perſécution, bien, mal, vertu, vice, réglement fait par l'imagination, & ſouvent le plus faux qu'on puiſſe imaginer ; d'où ſont venues les fauſſes idées qu'on s'eſt faites & qu'on conſerve de la Divinité. Dans le dixiéme l'Auteur explique à ſa manière ce que c'eſt que Dieu, & en donne une idée aſſez conforme au ſyſtême des Panthéiſtes, diſant que le mot *Dieu* nous repréſente un Etre infini, d'ont l'un des attributs eſt d'être

une

une ſubſtence étendue, & par conſéquent éternelle & infinie ; & dans le 11e. il tourne en ridicule l'opinion populaire qui établit un Dieu tout-à-fait reſſemblant aux Rois de la terre ; & paſſant aux Livres ſacrés, il en parle d'une manière très-déſavantageuſe.

Le troiſième Chapitre a pour titre ce que ſignifie le mot *Religion* ; comment & pourquoi il s'en eſt introduit un ſi grand nombre dans le monde. Ce Chapitre a vingt-trois paragraphes. Il y examine dans les neuf premiers l'origine des Religions, & il confirme par des exemples & des raiſonnemens, que bien loin d'être Divines, elles ſont toutes l'ouvrage de la Politique : Dans le dixième paragraphe il prétend dévoiler l'impoſture de Moyſe, en faiſant voir qui il étoit & comment il s'eſt conduit pour établir la Religion Judaïque : Dans le onzième, on examine les impoſtures de quelques Politiques, comme Numa & Aléxandre. Dans le douzième on paſſe à Jéſus-Chriſt, dont on examine la naiſſance : Dans le 13e. & les ſuivans on traite de ſa Politique : Dans le dix-ſeptième & le ſuivant on examine ſa morale, qu'on ne trouve pas plus pure que celle d'un grand nombre d'anciens Philoſophes

loſophes : Dans le dixneuvième, on examine ſi la réputation où il a été après ſa mort eſt de quelque poids pour ſa Déification ; & enfin dans les 22e. & le 23e. on traite de l'impoſture de Mahomet, dont on ne dit pas grand choſe, parce qu'on ne trouve pas d'Avocats de ſa doctrine comme de celle des deux autres.

Le quatrième Chapitre contient des vérités ſenſibles & évidentes, & n'a que ſix paragraphes où on démontre ce que c'eſt que *Dieu*, & quels ſont ſes attributs : on rejette la croyance d'une vie à venir & de l'exiſtence des Eſprits.

Le cinquieme Chapitre traite de l'Ame ; il a ſept paragraphes dans leſquels, après avoir expoſé l'opinion vulgaire, on rapporte celle des Philoſophes de l'antiquité, ainſi que le ſentiment de Deſcartes ; & enfin l'auteur démonrre la nature de l'ame ſelon ſon ſyſtême.

Le ſixième & dernier Chapitre a ſept paragraphes ; on y traite des Eſprits qu'on nomme *Démons*, & on fait voir l'origine & la fauſſeté de l'opinion qu'on a de leur exiſtence.

Voila l'anatomie du fameux livre en queſtion : j'aurois pu la faire d'une manière plus

plus étendue & plus particularisée, mais outre que cettte Lettre est déjà trop longue, j'ai cru que c'étoit en dire assez pour le faire connoître, & faire voir qu'il est en nature entre mes mains. Mille autres raisons que vous comprendrez assez m'empêchent de m'étendre autant que je l'aurois pu : mais *est modus in rebus.*

Ainsi quoique ce livre soit en état d'être imprimé avec une Préface dans laquelle j'ai fait l'histoire de ce livre & de la manière qu'il a été découvert avec quelque conjectures sur son origine, outre quelques remarques qu'on pourroit mettre à la fin, cependant je ne crois pas qu'il voye jamais le jour, ou il faudroit que les hommes quittassent tout d'un coup leurs imagination comme ils ont quitté les fraises, les canons & les autres vieilles modes. Quant à moi, je ne m'exposerai pas au *Stylet Théologique* que je crains autant que *Fra-Paulo* craignoit le *Stylum Romanum*, pour donner le plaisir à quelques savans de lire ce petit Traité ; mais aussi je ne serai pas assez superstitieux pour, au lit de la mort, le faire jetter au feu, comme on prétend que fit *Sólvius* Plénipotentiaire de Suede à la Paix de Munster : ceux qui viendront après

moi

moi en feront tout ce qu'il leur plaira ſans que je m'en inquiette dans le tombeau. Avant d'y deſcendre, je ſuis avec eſtime, Monſieur, votre très-obéiſſant ſerviteur

J. L. R. L.

De Leyde ce 1er Janvier 1716.

Cette Lettre eſt du Sieur *Pierre Frédéric Arpe*, de kiel, dans le Holſtein, Auteur de l'Apologie de *Vanini* : imprimée à Rotterdam *in*-8°. en 1712.

COPIE

De l'Article IX. du Tome 1er, ſeconde Partie des *Mémoires de Littérature*, Imprimés à la Haye, chez *Henri du Sauzet*, en 1716.

ON ne peut plus préſentement douter qu'il n'y ait eu un Traité *de tribus Impoſtoribus* puiſqu'il s'en trouve pluſieurs copies manuſcrites. Si M. *de la Monnoye* l'eût

l'eût vû auſſi conforme qu'il eſt à l'extrait qu'en donne M. *Arpe* dans ſa Lettre imprimée à Leyde le 1er Janvier 1716, même diviſion en ſix Chapitres, mêmes titres & les mêmes matières qui y ſont traitées, il ſe ſeroit récrié contre la ſuppoſition de ce livre qu'on voudrait mal-à-propos attribuer à *Pierre des Vignes* Sécrétaire Chancelier de l'Empereur *Frédéric* II. Ce judicieux Critique a déjà fait voir la différence du ſtyle Gothique de *Pierre des Vignes* dans ſes Epîtres d'avec celui employé dans la Lettre que l'on feint adreſſée au Duc de Baviere *Othon l'Illuſtre* en lui envoyant ce livre. Une remarque bien plus importante n'auroit pas échappé à ſes lumieres. Ce Traité *des trois Impoſteurs* eſt écrit & raiſonné ſuivant la méthode & les principes de la nouvelle Philoſophie, qui n'ont prévalu que vers le milieu du 17e ſiecle, après que les *Deſcartes*, les *Gaſſendi*, les *Bernier* & quelques autres ſe ſont expliqués avec des raiſonnemens plus juſtes & plus clairs que les anciens Philoſophes qui avoient affecté une obſcurité myſtérieuſe, voulant que leurs ſecrets ne fuſſent que pour les initiés. Il a même échapé à l'Auteur de l'ouvrage dans ſon cinquième Chapitre de nommer

mer M. *Deſcartes*, & il y combat les raiſonnemens de ce grand homme au ſujet de l'ame. Or ni *Pierre des Vignes*, ni aucun de ceux qu'on a voulu faire paſſer pour Auteurs de ce livre, n'ont pu raiſonner ſuivant les principes de la nouvelle Philoſophie, qui n'ont prévalu que depuis qu'ils ont écrit. A qui donc attribuer ce livre? On pourroit conclurre qu'il n'eſt que du même tems que la petite Lettre imprimée à Leyde en 1716. Mais il ſe trouvera une difficulté. *Tentzelius*, qui a écrit en 1689. & poſtérieurement, donne auſſi un extrait de ce livre ſur foi d'un de ſes amis prétendu témoin oculaire: ainſi ſans vouloir fixer l'époque de la compoſition de ce livre qu'on diſoit compoſé en Latin & imprimé, le petit Traité François manuſcrit, ſoit qu'il n'ait jamais été écrit qu'en cette langue ou qu'il ſoit une traduction du Latin, ce qui ſeroit difficile à croire, ne peut être fort ancien.

Ce n'eſt pas même le ſeul livre compoſé ſous ce titre & ſur cette matière: un homme que ſon caractère & ſa profeſſion auroient dû engager à s'appliquer à d'autres matières plus convenables, s'eſt aviſé de compoſer un gros ouvrage écrit en François ſous ce même titre *des trois impoſteurs*.

Dans

Dans une préface qu'il a mise à la tête de son ouvrage, il dit qu'il y a longtems qu'on parle beaucoup du livre *des trois imposteurs*, qui ne se trouve nulle part, soit qu'il n'ait véritablement jamais existé, ou qu'il soit perdu; c'est pourquoi il veut, pour le restituer, écrire sur le même sujet. Son ouvrage est fort long, fort ennuyeux, & fort mal composé, sans principes, sans raisonnemens. C'est un amas confus de toutes les injures & invectives répandues contre les trois législateurs. Ce manuscrit étoit en deux volumes *in-folio* épais, & dune belle écritute & assez ménue: Le livre est divisé en grand nombre de Chapitres. Un autre manuscrit semblable fut trouvé après la mort d'un Seigneur, ce qui donna occasion de faire enlever cet auteur, qui ayant été averti fit ensorte qu'il ne se trouvât rien parmi ses papiers pour le convaincre. Depuis ce tems il vit enfermé dans un monastere oú il fait pénitence. En 1733. il a recouvré entiérement sa liberté, & on a ajouté une pension de 250. liv. sur l'Abbaye de St Liguiare à une premiere qu'il avoit réservée de 350 liv. sur son Bénéfice; il se nommoit *Guillaume*, Curé de Fresne-sur-Berny, frère d'un Laboureur du Pays. Il avoit été ci-devant

Régent

Régent au Collège de Montaigu; dans ſa jeuneſſe il avoit été enrôlé dans les Dragons, & enſuite il s'étoit fait Capucin.

TABLE

Des Matières Traitées dans le Livre des Trois Impoſteurs, *& des pièces rélatives à cet ouvrage.*

CHAPITRE I. De Dieu. Fauſſes idées que l'on a de la Divinité, parce qu'au lieu de conſulter le bon ſens & la raiſon, on a la foibleſſe de croire aux opinions, aux imaginations, aux viſions de gens intéreſſés à tromper le peuple & à l'entretenir dans l'ignorance & dans la ſuperſtition . . . . page 1

CHAP. II. Des raiſons qui ont engagé les hommes à ſe figurer un Etre inviſible qu'on nomme communément *Dieu*. De l'ignorence des cauſes Phyſiques, & de la crainte produite par des accidens naturels, mais extraordinaires ou terribles, eſt venue l'idée de l'exiſtence de quelque Puiſſance inviſible; idée dont la politique & l'Impoſture n'ont pas manqué de profiter. Examen de la nature de Dieu. Opinion des cauſes finales réfutée comme contraire à la ſaine Phyſique page 12

CHAP. III. Ce que ſignifie le mot *Religion*. Comment & pourquoi il s'en eſt introduit un ſi grand nombre dans le monde. Toutes les Religions ſont l'ouvrage de la politique. Conduite de Moyſe pour établir la Religion Judaïque. Examen de la naiſſance de Jéſus-Chriſt,

TABLE

de sa Politique, de sa morale, & de sa réputation après sa mort. Artifices de Mahomet pour établir sa Religion, Succès de cet Imposteur plus grands que ceux de Jésus-Christ. - - - 27

CHAp. IV. Vérités sensibles & évidentes. Idée de l'Etre universel. Les attributs qu'on lui donne dans toutes les Religions, sont pour la plupart incompatibles avec son essence, & ne conviennent qu'à l'homme. Opinion d'une vie à venir & de l'existance des Esprits, combattue & rejettée - - - - 75

CHAP. V. De l'ame. Opinions différentes des philosophes de l'antiquité sur la nature de l'Ame. Sentiment de Descartes réfuté. Exposition de celui de l'Auteur 79

CHAP. VI. Des Esprits qu'on nomme Démons. Origine & fausseté de l'opinion qu'on a de leur existance 88

SENTIMENS sur le *Traité des Trois Imposteurs*. Extrait d'une Lettre ou Dissertation de M. *de la Monnoye* à ce sujet - - - - - 97

REPONSE à la Dissertation de M. *de la Monnoye* sur le *Traité des Trois Imposteurs*. - 124

COPIE de l'Article XI. du Tome I, Seconde Partie des Mémoires de Littérature, Imprimés à la Haye, chez *Henri du Sauzet* 1706. - - - 139

Fin de la Table.

862171

OKAK

3 шт

Estate of Prof. R. Shackleton.

19/12/86

[Volt].

TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY

ST. GILES · OXFORD

VOLTAIRE FOUNDATION FUND